41e ANNÉE (5e série) N° 51 18 DÉCEMBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PREDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . 18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète . . . . 23 fr.
	Édition partielle . . . . 12 fr.		Édition partielle . . . . 17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux Nancy, 11.68

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — Les articles exégétiques de nos grands Dictionnaires. — I. Histoire de l'exégèse : S. Irénée, 801 ; S. Jean Chrysostome, Isidore de Péluse, 802 ; le juif Isaac et l'*Ambrosiaster*, 803. — II. L'Ancien Testament : Isaïe, 803 ; Jérémie, 805. — III. Le Nouveau Testament : Jésus-Christ, 807 ; S. Paul et le Paulinisme, 809 ; le quatrième Evangile et les épîtres johanniques, 810 ; l'épître de S. Jacques ; les possessions diaboliques à l'époque de N.-S., 812 ; y a-t-il d'après le N. T. des péchés qui soient irrémissibles ? 813 ; l'adultère sous l'A. et le N. T. ; le texte de Rom. VIII, 28-30 sur la prédestination, 814. — IV. Informations bibliographiques : le *Manuel d'Ecriture Sainte* de M. le chanoine Verdunoy ; les *Courtes gloses sur les Evangiles du dimanche* de Mgr Landrieux ; la réédition de la *Vie de Jésus-Christ* du P. Berthe ; la *Vie de N.-S.* de l'abbé Fresse, 815 ; l'*Histoire populaire de Jésus* de Ferdinand Laudet, 816.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Henri Brun, W. Rasmussen, Maurice Genevoix, 816.

PRÉDICATION

Table des matières de 1924. — Premier fascicule, pages 689 704.

En vente à nos Bureaux

la quatrième édition de la **Petite Histoire de ma Religion** de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament*, le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise*, avec près de 100 gravures expliquées. Vol. in 12 de 160 p., sous couverture parcheminée ; franco 1 f. 50.

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 12 fr. 50.

3 kilos	(30 ex.) :	en gare 33.90 ;	à domicile 34.50
5 »	(52 ex.) :	» 57.50 ;	» 58.10
10 »	(105 ex.) :	» 114.80 ;	» 115.40

B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste, plus 0.15 par exemplaire.

Il nous reste encore quelques centaines d'exemplaires de la *troisième édition* en *deux* volumes. A ceux qui les préféreraient, nous continuerons (jusqu'à épuisement) de les fournir aux conditions suivantes, pour la France :

3 kilos	(26 ex.) :	en gare 29.70 ;	à domicile 30.30
5 »	(47 ex.) :	» 52.25 ;	» 52.85
10 »	(98 ex.) :	» 107.45 ;	» 108.05

Bien spécifier si l'on désire la *troisième* édition. Sauf demande formelle, nous enverrons la *quatrième*, en un seul volume.

LES RÉABONNEMENTS POUR 1925

Tous les abonnements pour l'Etranger sont *payables d'avance*, et aux *conditions* que nous avons exposées sur la couverture des 6 et 27 novembre. Nous prions donc **très instamment** nos abonnés de ces pays de vouloir bien nous envoyer le prix de leur abonnement pour 1925 : sans quoi, **le service leur sera supprimé à la fin de 1924.**

Pour la France, les abonnements finissant au 31 décembre 1924 seront tous *continués*, sauf avis contraire de l'abonné. Pour l'Etranger, ils seront tous *supprimés*, sauf ceux dont nous aurons reçu le prix pour 1925.

PETIT COURRIER

Q. — Je prie l'*Ami du Clergé* de m'indiquer un bon ouvrage sur *les Personnages évangéliques*, pour me diriger dans des instructions familiales et pratiques.

R. — Il n'est pas facile de vous indiquer un seul ouvrage embrassant tous ces sujets. Voyez *Les amitiés de Jésus*, du P. Ollivier, Paris, Lethielleux ; mais ce n'est point sous forme oratoire. — Sur la famille : Matignon, *La Sainte Famille*, in-12 5 f., Paris, Beauchesne. — Les femmes : *Jésus et les*

femmes dans l'Evangile, du P. Badet, in-18, 7 f 50 Beauchesne. — Les jeunes gens : *Les jeunes gens du N. T.*, du P. Lambert, in-12, Paris, Gabalda. — Enfin, voyez ce que nous avons dit de la série de méditations du P. Lebeau précisément sur les personnages évangéliques : *Les jeunes filles de l'Evangile,* 2 f. 50 ; *Les femmes...,* 6 f. ; *Les jeunes gens...,* 4 f. 50. Paris, Desclée (le vol. sur *Les hommes*... est sous presse).

Q. — 1° Directeur d'un Cercle d'études, je désirerais leur faire sentir le plus vivement possible que l'état religieux, loin de mutiler la nature humaine, l'élève et l'ennoblit. Où trouverai-je cette docrine bien exposée? 2° Où trouverai-je une documentation suffisamment étendue sur l'histoire de l'Eglise de France dans ses luttes avec le gouvernement de 1875 à 1914, et aussi un recueil de *faits* capables d'intéresser et d'émouvoir la jeunesse sur cette même question ?

R. — Ad I Voir Choupin. *Nature et obligations de l'état religieux,* 14 f., Beauchesne ; — et les nombreux ouvrages où il est traité de l'excellence de la vie religieuse, comme Mgr Plantier, *Grandeurs et devoirs de la vie religieuse,* 3 f., Téqui.

Ad II. Mourret, t. IX. 18 f., Paris, Bloud ; — Lecanuet, *L'Eglise de France sous la IIIe République.* t. II. de 1878 à 1894, 7 f. 50 : nous avons expliqué pourquoi le volume suivant n'avait pu paraître ; — Debidour, prof. à la Sorbonne, *L'Eglise cath. et l'Etat en France sous la IIIe République,* de 1870 à 1906, 2 vol. in-8 à 10 ou 12 f. l'un, Alcan (violemment sectaire, mais très documenté).

Q. — Prière d'indiquer un ouvrage traitant de la mission du prêtre au chevet des malades.

R. — Un très bon livre en ce genre, c'est Decorne, *Dans la chambre du malade* (avec préface de Mgr Baunard), 7 f., Téqui. — Voir aussi Bayle, *Les Derniers jours du chrétien,* in-32 3 f., Téqui ; — Michon, *Petit manuel de la famille chrétienne pour la réception des derniers sacrements,* in-32, 3 f., Paris, Haton.

Q. — Pour des instructions suivies sur Notre-Seigneur (sa nature, sa vie, ses œuvres, ses vertus, ses grandeurs), voudriez-vous m'indiquer quelques bons ouvrages à consulter ?

R. — Outre les bonnes Vies de J.-C. et la multitude d'ouvrages annoncés ou rappelés ici (voir encore couv. p. 226), consulter aussi des livres comme *Le Mystère de N.-S. J.-C.*, par le P. Corne, 5 vol. in-8, a 7 f. l'un, Beauchesne.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un bon (si toutefois il y a le choix en pareille matière) Dictionnaire des synonymes de la langue française ?

R. — Lafaye, *Dict. des syn. de la langue fr.,* gr. in-8 de 1525 p.. 7e édit., Paris, Hachette ; — ou Guizot, *Dict. universel des syn. de la langue fr.,* 9e édit., in-8, Paris, Perrin.

Q. — Je voudrais faire à des jeunes filles de 17 à 21 ans (enfants du peuple) des conférences pratiques sur la vocation et le mariage (contrat et sacrement). Quels auteurs pourrais-je consulter avec profit ?

R. — Millot, *Mariage, Célibat, Vie religieuse,* 6 f.. Téqui ; et *Suis je appelée à la vie religieuse ? Lettres à une jeune fille,* 5 f., Lethielleux ; — Rouzic, *Avant le mariage,* 2 f , et *Choix d'une fiancée,* 2 vol. à 2 f. l'un Lethielleux ; — Rouzic, *La Maison,* 5 f ; *La Mère,* 5 f., Tequi ; — Grimaud, *Futures épouses,* 7 f., Téqui ; — les publications de l'*Association du Mariage chrétien,* Paris, 86, rue de Gergovie ; — et ne pas oublier les 2 vol., qui devraient être classiques, de Mgr Gibier, *Famille,* 6 f. 50, Téqui, et *La Désorganisation de la famille,* 8 f., Lethielleux.

Q. — Où trouver un bon Commentaire des facultés données aux Vicaires apostoliques ?

R. — Le P. Vermeersch a publié *Commentarii de Formulis S. Cong de P. F.,* in-8 de 116 p., 4 f. 50, à Bruges, chez Beyaert, et à Rome, à l'Université Grégorienne ; — il en existe également un par le P. Ant. Iglesias, O. F. M., à Turin, chez Marietti.

Q. — Ayant à prêcher tous les mois sur la réparation, l'*Ami* pourrait-il m'indiquer quelques bons livres ou sermonnaires traitant particulièrement l'idée, la nécessité, les moyens de la réparation ?

R. — *Réparation,* par le P. Plus, Toulouse, *Apostolat de la Prière ;* — *Réparation,* par Mgr de Gibergues, Paris, de Gigord (porté épuisé au catalogue 1924).

Q. — Je viens de fonder une petite Association de femmes chrétiennes. Je les réunirai chaque mois et à cette occasion je voudrais leur remettre une petite feuille volante de piété, tantôt sur l'Eucharistie, tantôt sur la dévotion à la Sainte Vierge. Pourriez-vous m'indiquer des adresses où je pourrais me procurer ce genre de feuilles ?

R. — Demandez aux Bureaux de l'*Apostolat de la Prière,* Toulouse, rue Montplaisir, 9 ; aux Bureaux aussi de l'*Evangile dans la Vie* (Paris, rue d'Armaillé, 18), qui dans chacun de ses fascicules mensuels insère un feuillet de 4 p. in-32 qui ferait excellemment votre affaire.

Q. — Prière de m'indiquer s'il y a dans le Martyrologe un S. Oscar.

R. — Pas d'Oscar au Martyrologe ni dans les Vies des Saints.

Q. — Il existe à la Librairie d'éducation nationale, 11, rue Soufflot, un ouvrage de la Collection Picard composé par Henri Gilbault, Inspecteur d'Académie, et intitulé *Le Progrès* (tableau du progrès organique, intellectuel, scientifique, industriel, social et moral de l'humanité). Ce livre, conçu dans le plus pur esprit laïc, est de nature à fausser les intelligences en développant cette idée que l'Eglise est un obstacle au progrès et qu'elle n'a jamais favorisé aucun progrès. Quel livre consulter pour répondre ?

R. — Mgr Gibier, *L'Eglise et son œuvre,* 4 vol. in-8, 32 f. ; *Objections contre l Eglise,* 8 f. ; *Serrons-nous autour de nos prêtres,* 7 f., Lethielleux ; — excellent petit volume du P. Blanche, *L'Eglise et le progrès moral,* 2 f., Lethielleux.

Q. — Prière de m'indiquer un livre agrémenté d'histoires, pouvant me servir pour lectures spirituelles à des enfants de 10 ans et au-dessous.

R. — Voir Courat, *Christianisme en exemples,* 2 vol., 12 f., Téqui ; — Arthur Loth, *Autour du bon curé,* 9 f., Haton ; — tant de bons recueils préparatoires à la 1re Communion, et l'inépuisable richesse des *Trésors d'histoires,* de M. Millot, Lethielleux.

Q. — Aujourd'hui, où l'on parle tant de socialisme et de communisme, il importe que le prêtre soit fixé d'une manière précise sur ces doctrines, leur caractère propre, de manière à pouvoir combattre efficacement leur action anticatholique et apporter aux malheureux qui se laissent prendre à ces théories séduisantes des raisons péremptoires de leur nocivité.

R. — Voir *Capitalisme et Communisme,* par J. Riché, directeur des Œuvres à Versailles, in-12 de 264 p , 7 f., Téqui (excellent, tout à fait à la

(Voir la suite p. 266).

Revue mensuelle de 96 à 144 pages

LA VIE SPIRITUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

Traite de :	Principales rubriques	Principaux collaborateurs
La perfection et ses degrés ; — la pratique des vertus dans la vie sacerdotale, la vie religieuse, la vie chrétienne dans le monde ; — la direction des âmes ; — les fêtes liturgiques ; — la prière ; — les sacrements ; tout ce qui intéresse la vie intérieure.	Principes et Pratique	**Arintero, O P.** ; — **A. de Boissieu, O. P.** ; **R. Cathala, O. P.**, Prof. aux Facultés catholiques de Toulouse ; **Dublanchy**, Mariste ; **Dom Flicoteaux**, Bénédictin ; **A. Gardeil, O. P.** ; **R. Garrigou-Lagrange, Hugon**, Professeurs à Rome ; **E. Hugueny, Lemonnyer, H. Noble**, au Saulchoir ; **Dom J. de Puniet**, à Oosterhout ; **Prince V. Ghika** ; **E. Masson**, Professeur aux Facultés catholiques de Lyon ; **Dom O. Lottin**, au Mont-César ; **Mgr Paulot**, Vicaire général de Reims ; **Th. Pègues**, à Saint-Maximin.
Les saints et divers personnages remarquables par leur vie et leurs œuvres ; — études sur leurs vertus, leur doctrine ; analyses de leurs écrits ; — extraits des grands auteurs spirituels de l'antiquité.	Maîtres et Modèles	**A. Ailleaume** ; **J. Gauderon**, Eudiste à Rome ; **M.-C. de Ganay** ; **H. Lavocat, O. P.**, au Saulchoir ; **E. Lajeunie**, à Saint-Maximin ; **L. Levesque**, au Grand Séminaire de Coutances ; **Dom B. Maréchaux** ; **P. Jérôme**, Carme à Courtrai ; **H. Petitot, O. P.** ; **Dom Simon**, à Solesmes ; **R. Savignac**, Ecole bibl. de Jérusalem.
Œuvres chrétiennes d'importance générale ; — principales manifestations de la vie spirituelle ; — comptes-rendus des ouvrages à recommander pour les lectures spirituelles.	Les Idées et les Œuvres	**R. Bernard, O. P.** ; — **Jacques Maritain** ; **H. Péponnet**, au Grand Seminaire de la Rochelle ; **D. Chenu, O. P.** ; — **L. Lavaud** ; **F. Claverie**, à l'Université de Fribourg ; **Dom J. de Vathaire** ; **Maquart**, au Gd Séminaire de Reims ; **H. Ghéon** ; — **F. Gellé**.
Etudes historico-doctrinales sur les œuvres des saints, les sources de la mystique ; questions d'authenticité ; — publication de documents inédits.	Etudes et documents (*Supplément*)	**Dom J. Huyben**, à Oosterhout ; **E. Kulesza**, à Fribourg ; **Dom Ménager**, à Paris ; **A. Saudreau**, à Angers ; **A. Théry, O. P.** ; **Dom A. Wilmart**.

Edition simple : **12** fr. par an. Edition avec supplément : **18** fr. par an

Chèques postaux : **La Vie Spirituelle**, MARSEILLE, 92.42

ECOLE THÉOLOGIQUE DE SAINT-MAXIMIN (VAR)

C'EST PAR LA DOULEUR,
par les névralgies, les migraines, les crampes d'estomac que les nerfs manifestent leur affaiblissement, leur dérèglement. Or,

C'EST DANS LE SANG
qu'ils puisent leur force et leur résistance. Un sang riche, pur, généreux est donc nécessaire au bon état du système nerveux.

AVEC LES PILULES PINK
le sang appauvri récupère sa richesse, sa pureté, ses qualités nutritives, toutes les propriétés, enfin, qui font les organismes sains.

ELLES SONT EN VENTE
dans toutes les pharmacies Frs 4,50 la boîte, plus Fr. 0,60 de timbre-taxe.

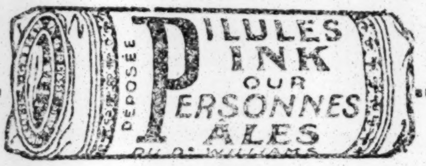

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

GARANTIES 20 ANS — ÉLÉGANTES & PRÉCISES — **Longines** — 7 Grands Prix — GARANTIES 20 ANS

La **MONTRE** de Haute Précision
par **excellence,**
Connue et Réputée dans le Monde entier

PRIX SPÉCIAUX pour les Membres du Clergé

Montres de Poche pour Hommes :
19 lignes hauteur normale Lépines

En acier oxydé. . .	**64** fr.
— argent.	**73** fr.
— or 18k	**245** fr.

En francs suisses, *franco* port.

J. Picard Cadet, Genève (Suisse)
Fournisseur du Vatican

POUR LE VIN DE MESSE
s'adresser R. C. Largentière 1.699
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

MARBRERIE RELIGIEUSE — Autels, Rétables, Chaires, Ex-Votos, Colonnes, Revêtements, etc.

TAILLE de PIERRE — pour la construction **moellons, socles, cordons,**
marches, perrons, taille en élévation, etc.

DALLAGES — pierre, marbre, granit

SCULPTURE — décorative et artistique.

RÉFÉRENCES :
Basiliques de **FOURVIÈRE** et de **LOURDES**

SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS
Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.
11, Quai des Brotteaux — LYON
Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande* **des dessins** *et* **devis** *d'après indications.*

41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 51 18 DÉCEMBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Écriture Sainte

Les articles exégétiques de nos grands Dictionnaires

SOMMAIRE

I. — Histoire de l'exégèse : S. Irénée ; S. Jean Chrysostome; Isidore de Péluse; le juif Isaac et l'*Ambrosiaster*.

II. — L'Ancien Testament : Isaïe et Jérémie.

III. — Le Nouveau Testament : Jésus-Christ; S. Paul et le Paulinisme; le quatrième Evangile et les épîtres johanniques; l'épître de S. Jacques; les possessions diaboliques à l'époque de N.-S.; y a-t-il d'après le N. T. des péchés qui soient irrémissibles? l'adultère sous l'A. et le N. T.; le texte de Rom. VIII, 28-30 sur la prédestination.

IV. — Informations bibliographiques : le *Manuel d'Ecriture Sainte* de M. le chanoine Verdunoy; les *Courtes gloses sur les Evangiles du dimanche* de Mgr Landrieux; la réédition de la *Vie de Jésus-Christ* du P. Berthe; la *Vie de N.-S.* de l'abbé Fresse ; l'*Histoire populaire de Jésus* de Ferdinand Laudet.

Dans ce Bulletin, nous allons continuer de parcourir les divers articles publiés dans les *Dictionnaires* des librairies Letouzey et Beauchesne. Leur nombre et leur étendue nous obligent à nous contenter de signaler la position adoptée par les divers auteurs et de noter, quand il y aura lieu, les résultats qui semblent définitivement acquis.

§ 1. — *Histoire de l'exégèse*

De l'histoire de l'exégèse relèvent les articles suivants du *Dict. de Théol. catholique : Irénée* (fasc. 58 et 59, col. 2414-23), *S. Jean Chrysostome* (fasc. 62-63, col. 672-73), *Isidore de Péluse* (fasc. 59, 2e partie, col. 89-91), *Isaac* (ibid., col. 1-8) [1].

S. Irénée. — L'article sur S. Irénée a été rédigé par M. Vernet, prof. au Grand Séminaire de Lyon. Nul n'ignore quelle fut au cours du second siècle l'importance de S. Irénée et quel rôle il joue de nos jours comme l'un des témoins les plus qualifiés de la Tradition. S. Irénée utilisa beaucoup les Saintes Ecritures, il les défendit avec ardeur contre les altérations ou les mutilations de tout genre que les hérétiques de son temps voulaient leur faire subir. Le grand usage qu'il en fit atteste avec quelle rapidité s'étaient répandus les écrits du N. T. dès la plus haute antiquité; déjà de son temps ils étaient réunis en collection à l'instar de l'A. T., et dans de nombreux passages de ses œuvres l'Evêque de Lyon distingue quatre groupes d'écrits : d'une part, les Evangéliques et les Apostoliques, d'autre part, la Loi et les Prophètes. Entre les deux Testaments il ne faisait aucune distinction : tous les deux avaient même force probante, ils étaient également parfaits et également inspirés : « unus enim et idem Spiritus Dei qui in prophetis quidem præconiavit... ipse et in Apostolis nuntiavit. » *(P. G.*, t. VII, 950). On n'en saurait douter, Irénée a cru certainement, comme tous ses contemporains, à l'inspiration de l'A. T. Seulement il semble bien qu'il a considéré comme des Prophètes proprement dits tous les Ecrivains de l'A. T. sans distinguer, comme on a coutume de faire, l'inspiration de la révélation [1]. Partant de cette idée très juste que l'A. T. est la figure du Nouveau, il lui est arrivé parfois d'abandonner les règles d'interprétation si sages qu'il avait formulées pour se laisser aller à un allégorisme outrancier. (Cf. W. S. Reilly, *L'inspiration de l'A. T. chez S. Irénée : Revue Bibliq.* 1917, p. 499-507). Il lui est arrivé, par exemple, de trouver dans l'A. T. des textes nombreux se rapportant à la condition du Fils de Dieu avant et après l'incarnation, et même il ne s'est pas interdit de rechercher cette signification mystérieuse des nombres qu'il reprochait tant à ses adversaires gnostiques, etc., etc. En raison de ces écarts, Irénée n'est pas un guide très sûr pour découvrir le sens historique exact d'un texte de l'A. T. Ce serait, toufefois, mal le juger que de s'en tenir à ces excès et d'oublier les mérites réels qu'il eut à montrer victorieusement aux Gnostiques, à l'aide des textes de l'A. T. invoqués par N.-S. ou les Apôtres, que le Dieu créateur était le même que le Dieu rédempteur.

Irénée, de nos jours encore, rendrait à la critique textuelle un bien grand service si l'on pouvait, à l'aide des citations nombreuses du N. T. (plus d'un

[1] Nous laissons de côté pour l'instant l'article de M. Forget sur *S. Jérôme;* nous en reparlerons très prochainement en même temps que de la belle œuvre du P. Cavallera. Elle mérite bien mieux que les courtes annonces que nous en avons faites.

[1] Nous prenons ici le mot *révélation* au sens étymologique et non au sens théologique. En cela nous ne faisons que nous conformer au langage reçu et communément admis par tous les auteurs d'Introduction biblique, *à quelque école qu'ils appartiennent.* (Cf. Bainvel, *De Scriptura Sacra*, p. 127; Höpfl, *Compendium Hermeneuticæ biblicæ catholicæ; Ami du Clergé*, 21 août 1924, p. 531-532 à propos de S. Thomas ; p. 534 à propos de Franzelin). Si l'on veut bien se reporter à notre note de la p. 531, note 3, sur la définition de l'inspiration au sens théologique empruntée au card. Billot lui-même, on comprendra parfaitement ce qu'a voulu dire, 30 oct. 1924, p. 700, le Rédacteur de la Chronique théologique de l'*Ami* quand il a écrit : « Dans la Bible, tout est inspiré, donc tout est enseignement de Dieu, donc tout est révélé, donc tout est vrai. »

millier !) qu'il y a dans ses œuvres, reconstituer le texte dont il se servait. Y réussira-t-on jamais? Il est permis d'en douter. En effet, l'entreprise se heurte à des difficultés très grandes. Irénée lui-même a souvent cité de mémoire et ne s'est pas toujours astreint, tant s'en faut, à la reproduction littérale des textes utilisés et les traducteurs de ses œuvres ou les copistes ont pu substituer à son texte celui dont ils se servaient. Néanmoins, Sanday avait commencé dès 1893 à collectionner les citations de S. Irénée pour essayer de donner une édition de son texte du N. T. et, d'après Turner, ce *Novum Testamentum Irenæi* aurait vu le jour depuis longtemps si sa publication n'en avait été retardée par des divergences de vue sur la date de la traduction latine du *Contra Hœreses*. Sanday la croyait très ancienne, presque contemporaine du grec, tandis que Souter conclut qu'elle a été faite en Afrique plutôt après 350 qu'avant. Le volume attendu n'a paru qu'en 1923 (cf. *Rev. Biblique* 1924, p. 260-263), et ce *Novum Testamentum Sancti Irenæi episcopi Lugdunensis* nous montre, par comparaison avec la traduction arménienne des IVe et Ve livres du *Contra Hœreses* publiée en 1910 : 1° que le traducteur latin a été fidèle à son texte grec sans se préoccuper d'aucune édition biblique, même de la Vulgate, et 2° que le texte d'Irénée est un texte occidental. Peut-être pourra-t-on grâce à lui dégager une forme plus ancienne et plus pure de ce texte occidental dont le meilleur représentant est encore pour nous, jusqu'à ce jour, le *Codex Bezæ*, en dépit de ses multiples contaminations.

S. Jean Chrysostome. — Le *Dict. de Théologie* qui a été si prodigue de ses colonnes pour divers articles, v. g. S. Augustin, Jansénisme, Hypostase, ne l'a guère été pour S. Jean Chrysostome (col. 660-690). Et, si on ne peut pas lui reprocher de s'être placé avant tout au point de vue théologique, on a bien le droit de regretter quelque peu qu'une colonne 1/4 seulement ait été consacrée aux opinions exégétiques de ce Maître en exégèse. Ce qui en est dit, d'ailleurs, est fort bien et nous fait déplorer davantage que l'auteur, M. Bardy, professeur suppléant aux Facultés Catholiques de Lille, ne se soit pas étendu sur les caractéristiques d'une interprétation de l'Ecriture qui n'avait sans doute rien d'original, mais qui reproduisait fidèlement celle en honneur dans l'Ecole d'Antioche. La Sainte Ecriture fut pour S. Jean Chrysostome la mine inépuisable et sans cesse renouvelée de ces enseignements moraux qu'il prodigua sans relâche à son peuple. Elle fut tout à la fois le point de départ et l'ossature de sa prédication. Chrysostome, en effet, n'a pas écrit, comme tant d'autres Pères, de commentaires proprement dits de nos Livres Saints. C'est en prêchant devant ses fidèles qu'il a expliqué les textes sacrés en s'attachant toujours et avant tout au sens littéral, tout en évitant les excès ou les écarts dans lesquels était tombé un autre antiochien Théodore de Mopsueste. On ne trouve chez lui ni rationalisme, ni allégorisme outrancier. Homme de juste mesure, il sait reconnaître le caractère typique de l'A. T. sans tomber dans les exagérations d'un Origène. Le type, pour lui, c'est une véritable prophétie voulue par l'Esprit-Saint et qui ne se distingue de l'autre que parce qu'elle est recouverte non par des mots mais par des choses. Voici, à titre d'exemple, ce qu'il dit de l'arche de Noé dans son homélie sur Lazare : « Tout cela avait une signification mystérieuse, c'était une image de l'avenir. Dans l'arche était préfigurée l'Eglise ; dans Noé, le Christ ; dans la colombe, le Saint-Esprit; dans la branche d'olivier, l'amour de Dieu pour les hommes. » *(P. G.*, XLVIII, 1032).

Isidore de Péluse. — C'est à l'école exégétique d'Antioche que se rattache, du moins par ses principes d'interprétation scripturaire, sinon toujours par sa pratique, le moine égyptien Isidore de Péluse qui mourut en 440. Lui aussi veut avant tout que l'on recherche dans la Bible le sens littéral à l'aide de la grammaire et du contexte ; lui aussi veut que l'on veille soigneusement à ne pas substituer son propre sens à celui de l'auteur inspiré. Ce serait, dit-il, imiter le cabaretier (l'usage ne date donc pas de nos jours !) qui frelate le vin en y mêlant de l'eau... Malheureusement, le bon moine ne suivit pas toujours ces excellents principes. Il vivait dans une contrée où l'allégorisme avait autrefois régné en maître et Dieu sait s'il est difficile de remonter un courant de ce genre ! Il y a donc cédé souvent et parfois d'une façon fort étrange, si bien que le jugement si favorable porté sur lui par Richard Simon serait, semble-t-il, à reviser *(Hist. critique des principaux Commentateurs du N. T.*, p. 306).

Ceci dit, convenons avec M. Bareille, auquel est dû cet intéressant article, qu'Isidore de Péluse a écrit de bonnes pages sur l'inspiration des Saintes Ecritures, l'harmonie des deux Testaments et la supériorité du Nouveau, sur l'importance de l'Ecriture comme règle de foi et de morale. Déjà, de son temps, Isidore déplorait que la Sainte Ecriture ne fût pas assez lue ; il voyait dans cet abandon de la lecture des Saints Livres l'une des causes principales de la décadence du christianisme au Ve siècle. Grand Dieu ! que dirait-il s'il vivait de nos jours ? On serait même tenté de trouver ses plaintes un peu exagérées. En effet, Isidore n'écrivit pas de commentaire proprement dit. Tout ce que nous savons de ses principes exégétiques, de sa méthode d'interprétation des textes, de ses explications des passages de la Bible, nous l'apprenons uniquement par ses lettres. Et ses lettres étaient des réponses à des consultations précises qu'on lui posait. On pratiquait donc encore plus la Bible à son époque que de nos jours. Et Isidore ne se contentait pas toujours de répondre aux difficultés qui lui étaient soumises ; volontiers il donnait des directives pratiques pour la lecture des Livres Saints. C'est ainsi qu'il demandait de lire dans l'ordre

suivant les livres de Salomon : d'abord les Proverbes pour y apprendre les vertus morales, puis l'Ecclésiaste pour y reconnaître la vanité des biens du monde, enfin le Cantique des Cantiques pour y goûter les biens spirituels. Comme nous serions heureux si, de nos jours, les fidèles instruits voulaient seulement faire du N. T. leur livre de chevet plutôt que de nourrir trop souvent leur piété à des sources plus ou moins mièvres, quand elles ne sont pas franchement frelatées !

Isaac. — C'est un personnage, certes, bien peu intéressant que ce juif Isaac qui se convertit au christianisme, passa ensuite dans le parti schismatique d'Ursin pour revenir finalement à son vomissement, nous voulons dire à la synagogue, et se faire devant le préfet de Rome contre le pape S. Damase le témoin d'une accusation capitale dont il fut incapable de fournir la preuve. Si nous le mentionnons dans ce Bulletin, c'est parce que son nom a été mis en avant comme l'auteur du fameux Commentaire sur les Epîtres de S. Paul faussement attribué à S. Ambroise de Milan et désigné, depuis Erasme, sous le nom d'*Ambrosiaster*. Cette hypothèse lancée autrefois par Dom Morin (*L'Ambrosiaster et le juif converti Isaac, contemporain de Damase : Rev. d'histoire et de litt. relig.*, 1899, p. 97-121), abandonnée ensuite par lui pour substituer à son premier favori, d'abord Decimus Hilarianus Hilarius (*Hilarius l'Ambrosiaster : Rev. Bénédictine*, 1903, p. 114-115), puis finalement Evagrius d'Antioche (*Qui est l'Ambrosiaster? solution nouvelle : Rev. bénédictine*, 1914, p. 1-34; cf. *Ami* du 23 juillet 1914, p. 700-702), semble bien, somme toute, être celle qui demeure encore la plus vraisemblable. Beaucoup de savants réputés s'y sont ralliés : Zahn, Burn, Krueger, Turner, Schanz, Bardenhewer, Wittig, Souter. Ce dernier a déployé beaucoup de savoir pour montrer le bien fondé de cette identification (*A study of Ambrosiaster* dans *Texts and Studies Cambridge*, 1905, t. VII, nº 4, *Prolegomena* dans son édition des *Quæstiones Veteris et Novi Testamenti*). Il sera intéressant de voir si le P. Brewer, jésuite d'Autriche, s'y ralliera à son tour ; c'est en effet lui qui est chargé de préparer pour le *Corpus* de Vienne l'édition du commentaire pseudo-ambrosien des 13 épîtres de S. Paul.

§ 2. — *Exégèse de l'A. T.*

Deux prophètes de l'A. T., Isaïe et Jérémie, ont été étudiés dans le *Dict. de Théol. :* le premier par M. Tobac, professeur à l'Université de Louvain (fasc. 59, 2e partie, col. 14-79) ; le second par M. Clamer, prof. au Grand Séminaire de Nancy, auquel sont dus d'ailleurs un grand nombre des articles de ce *Dictionnaire* ayant trait à l'Ancien Testament (fasc. 62-63, col. 842-86).

Isaïe. — M. Tobac n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. Nous avons dit naguère tout le bien que nous pensions de ses études sur les Prophètes (*Ami* du 4 janvier 1923, p. 3-6), et nous souhaitons vivement qu'il puisse les achever très prochainement. Par ce qu'il avait écrit déjà sur Isaïe (203 pages) il était évidemment préparé à rédiger l'article du *Dictionnaire*.

En une très courte introduction historique, M. Tobac donne les renseignements strictement indispensables sur la vie du prophète, son milieu, l'époque à laquelle il exerça son ministère, et après une analyse assez complète du livre d'Isaïe, il aborde la difficile question de l'origine du recueil de ses prophéties. L'analyse littéraire un peu détaillée permet de constater qu'il y a dans le livre d'Isaïe deux parties nettement distinctes : I-XXXIX et XL-LXVI. Dans chacunes d'elles on rencontre divers groupes assez caractérisés : dans la première partie : I-XII ; XIII-XXVII ; XXVIII-XXXV ; XXXVI-XXXIX ; et dans la seconde : XL-XLVIII ; XLIX-LV avec LX-LXII ; LVI-LIX ; LXIII-LXVI. Ces groupes et les éléments qui les composent ne sont pas toujours disposés dans l'ordre chronologique ; mais un ordre logique a présidé à la distribution des deux parties, puisque dans la première sont réunis les oracles relatifs à Juda, aux nations et les prophéties eschatologiques, tandis que dans la seconde on ne trouve que des tableaux de restauration. En dépit de cette différence entre les deux parties, juifs et chrétiens ont toujours admis jusqu'au moyen-âge l'unité d'auteur du livre d'Isaïe, tandis que de nos jours cette unité est niée par la très grande majorité des critiques non catholiques. Pour eux l'authenticité isaïenne des chapitres XL-LXVI ne peut même plus se poser, et si l'on ajoute les oracles rejetés comme inauthentiques dans la première partie, on aboutit à un résidu de l'œuvre littéraire du grand prophète du VIIIe siècle qui n'excède pas la sixième partie des oracles qui nous ont été transmis sous son nom. Toutefois, si l'on est d'accord dans le camp critique pour rejeter en bloc la seconde partie d'Isaïe et certains passages de la première (tels que XIII-XIV, XXI, XXIV-XXVII), il s'en faut de beaucoup que l'on soit unanime pour indiquer l'époque à laquelle remontent ces oracles et dire le nom de celui qui les aurait composés. Maintenant que l'on a abandonné toute donnée traditionnelle et que l'on se laisse uniquement guider par la critique interne, on va de plus en plus vers l'émiettement. Un second Isaïe est depuis longtemps insuffisant à satisfaire les appétits ; il en faut trois, quatre, et pour quelques-uns un plus grand nombre encore.

Aussi, en présence d'un tel désarroi, on ne saurait trop remercier la Commission biblique d'avoir prescrit, dès le 29 juin 1908, aux exégètes catholiques de s'en tenir jusqu'à plus ample informé aux données traditionnelles de l'authenticité globale des oracles d'Isaïe. La tradition juive et chrétienne, les nombreuses citations des chap. XL-LXVI dans le N. T. dont plusieurs, 11 sur 37, sont explicitement attribuées à Isaïe, nous en font un devoir. Sans doute, l'horizon historique de la seconde par-

tie du livre nous reporte à l'époque de la captivité de Babylone ; mais pouvons-nous oublier, nous surtout catholiques, que sous l'influence de la révélation divine un prophète du VIIIe siècle a pu se transporter en esprit au VIe et parler aux Juifs qui seraient alors captifs comme s'il avait vécu au milieu d'eux ? Nous pouvons même, et M. Touzard n'y a pas manqué dans ses articles sur l'Ame juive au temps des Perses [1], nous servir de ces oracles pour étudier la mentalité et la situation religieuse des Juifs exilés à Babylone : la Commission biblique nous y autorise implicitement par l'art. 3 de son décret. Evidemment cette décision ne donne pas la solution de toutes les difficultés d'ordre historique, littéraire ou philologique qui se sont posées ou se poseront à l'occasion du livre d'Isaïe ; des études plus approfondies permettront peut-être un jour de leur trouver dans certains cas des solutions plus complètes ou plus adéquates. La C. B. ne nous interdit nullement de scruter le problème isaïen, elle nous demande seulement de ne pas abandonner une tradition plus de vingt fois séculaire pour adopter des théories critiques en voie de perpétuel changement.

La troisième partie de l'article de M. Tobac est consacrée à la doctrine théologique d'Isaïe, principalement à l'étude des prophétles messianiques. Contentons-nous de signaler les conclusions proposées pour la prophétie de l'Emmanuel (col. 48-62) et celle du Serviteur de Jahvé (col. 66-77).

a) La question de l'Emmanuel avait déjà été abordée au mot *Emmanuel* par M. Clamer dans le *Dictionnaire* (t. IV, col. 2430-40) et, somme toute, elle est exposée et résolue à peu près de la même façon par les deux auteurs. Pourtant M. Tobac prend plus nettement parti en faveur de l'interprétation messianique littérale de l'oracle de l'Almah (col. 54). Selon lui, l'Emmanuel dont la naissance fut annoncée par le prophète ne fut ni Ezéchias, fils d'Achaz, ni un fils d'Isaïe, ni un enfant quelconque, mais ce fut le Messie lui-même ainsi que l'indique explicitement S. Matthieu I, 22-23, et implicitement S. Luc I, 31-32. Le sens messianique typique mentionné par S. Jérôme sans être censuré, défendu par Richard Simon, Bossuet, dom Calmet, Le Hir, pour ne mentionner que quelques noms fameux, ne paraît pas soutenable à M. Tobac et nous sommes sur ce point complètement de son avis :

« Il faudrait, dit-il fort justement, pouvoir déterminer quel est le personnage qui sert de type au Messie ; il faudrait que le langage du prophète aux chap. VII et VIII pût s'appliquer à ce personnage dans le sens propre et littéral, car... il est inadmissible qu'un sens typique déterminé puisse se greffer indifféremment sur n'importe quel texte ou n'importe quel personnage de l'A. T. Or quel que soit le personnage que l'on suppose être le type du Messie, fils d'Achaz, fils d'Isaïe, enfant quelconque, l'application du langage prophétique se heurte toujours à des difficultés insurmontables. En particulier, d'après la citation de S. Matthieu, la prophétie d'Isaïe porterait tout d'abord sur la conception virginale du Messie. Si cette prophétie n'est messianique que dans le sens typique, elle doit avoir eu un autre objet immédiat et historique visé par le prophète : quel est l'enfant dont la conception virginale pourra servir de type à celle du Messie futur ? Si l'on admet le sens messianique d'Isaïe VII, 14, il faut l'admettre comme sens direct, littéral, unique. » (Col. 54, 55).

Si l'Emmanuel concerne directement le Messie, il en résulte que le signe donné par Isaïe à Achaz ne peut pas avoir été la naissance miraculeuse de ce Messie, qui ne devait avoir lieu que sept siècles plus tard. D'ailleurs, ce signe eût été un signe de bénédiction et l'attitude du roi impie et les paroles sévères du prophète laissent pressentir un signe d'une toute autre nature. Le signe qui lui a été donné, c'est l'invasion assyrienne. En dépit de son caractère de terrible châtiment, elle montrera, tout comme l'aurait fait le signe proposé par Isaïe à Achaz et par lui refusé bien à tort, la volonté formelle de Jahvé de sauver son peuple par lui-même sans recourir à l'appui des armées étrangères. Les mauvaises dispositions d'Achaz ne changeront absolument rien aux intentions providentielles, seulement la perspective du salut s'éloignera. Et c'est l'affirmation de cette volonté salvifique de Dieu à l'égard de son peuple qui fournit à Isaïe l'occasion d'annoncer le salut par excellence, celui qui sera réalisé par l'intermédiaire de l'Emmanuel. Par anticipation prophétique, phénomène qui n'a pour nous rien d'extraordinaire, Isaïe nous présente cette venue de l'Emmanuel comme si elle devait se produire au terme de l'invasion assyrienne. « Dans la pensée d'Isaïe, dit M. Tobac, les armées assyriennes représentent les ennemis du peuple de Dieu, la puissance païenne qu'Emmanuel devra combattre. Et comme le mal de la part de l'Assyrie est imminent, Isaïe est amené à présenter l'intervention du Messie comme se préparant aussi. » Cette solution est celle qu'avait déjà préconisée le P. Lagrange en 1905 dans la *Rev. Biblique*, p. 280. M. Tobac la fait sienne en ajoutant : « Elle pourra paraître subtile en certains de ses éléments, entre autres, la détermination du signe et de sa nature, mais elle semble la seule possible dans l'état actuel du texte et du contexte » (col. 62).

b) La prophétie sur le Serviteur de Jahvé se trouve dans cette seconde partie du livre d'Isaïe dont l'authenticité est si âprement discutée. Alors que la première partie du livre d'Isaïe envisageait surtout la personne du Messie et ses fonctions royales, la seconde partie décrit surtout son ministère de Docteur qui doit s'étendre au monde entier (XLIV, 6) et son œuvre rédemptrice en présentant le Messie sous les traits si impressionnants de ce Serviteur de Jahvé qui s'offre de lui-même en sacrifice expiatoire pour nos propres péchés (LIII, 10). C'est bien, en effet, d'une individualité, du Messie, qu'il s'agit, et non d'une collectivité personnifiée comme serait le peuple d'Israël. Sans doute, il y a dans la seconde partie du livre d'Isaïe des textes où Israël est appelé le Serviteur de Jahvé, v. g. XLII, 19 ; XLIII, 10 ; mais dans les quatre passages suivants : XLII, 1 et ss. ; XLIX, 1 et ss. ; L, 4 et ss. ; LII, 13-LIII, seule l'interprétation individualiste et

[1] *Rev. Biblique* 1917, p. 121, 122 et p. 133-137 ; 1920, p. 6-42.

messianique donne aux oracles un sens naturel et obvie. Le Serviteur parle et agit comme un particulier ; on emploie pour le désigner le singulier ; on fait mention de sa voix, de sa parole, de sa langue, de sa bouche, de ses oreilles, de sa barbe, de son visage, de son dos, de sa main. Il naît, grandit, souffre et meurt ; il est enseveli ; il remplit une mission spéciale vis-à-vis d'Israël et des nations ; il est le médiateur d'une nouvelle alliance. Tous ces traits sont vraiment trop concrets et trop précis pour qu'ils ne concernent pas une individualité très déterminée. Et quand Israël est décrit dans les chap. XL-XLVIII d'Isaïe comme le serviteur de Jahvé, il est dépeint d'une façon si différente que son portrait (ainsi que l'a fait remarquer autrefois le P. Condamin dans la *Rev. Biblique,* 1908, p. 164, 165) forme avec celui du Messie, Serviteur de Jahvé, un contraste trop net et trop saisissant pour qu'on puisse se permettre de songer, à plus forte raison de conclure, à une identification. Le Serviteur entrevu par le prophète dans les chants qui lui sont spécialement consacrés n'est donc ni l'Israël historique avec ses accès de ferveur ou de fidélité, mais plus souvent avec ses fautes et ses prévarications, ni même une personnification de l'Israël fidèle ou de l'Israël idéal. Ce Serviteur de Jahvé n'est autre que le Messie futur et cette prophétie doit être entendue elle aussi au sens littéral. M. Tobac, d'ailleurs, montre fort bien que cette interprétation peut parfaitement se concilier avec le contexte actuel et qu'elle n'exige nullement, ainsi que l'ont pensé certains, de considérer ces quatre chants comme des morceaux originairement étrangers à la seconde partie du livre d'Isaïe.

On ne doit pas non plus être surpris si l'œuvre du Serviteur de Jahvé est décrite comme présente ou même, à certains moments, comme passée. Le prophète a agi de la sorte pour la représenter et la décrire sous des traits plus impressionnants. D'ailleurs, dans la première partie, n'a-t-il pas présenté comme étant déjà né l'enfant aux dons merveilleux (IX), et n'a-t-il pas étroitement uni à la délivrance du péril assyrien l'avènement du Libérateur par excellence ? C'est toujours en vertu du même procédé d'anticipation prophétique que sont présentées ici sensiblement sur le même plan et la délivrance de l'exil et la restauration messianique. Eclairé par une illumination divine, le prophète envisage toujours l'avenir comme s'il était présent ou du moins très prochain, il parle du salut messianique en le mettant toujours en rapport avec les dangers ou les malheurs de son époque. Ceux-là seuls peuvent être étonnés de cette façon de procéder qui confondent la manière et le style de la prophétie avec la manière et le style de l'histoire. On pourra lire sur ce sujet les pages si suggestives qu'a écrites le card. Billot dans le premier chapitre de son livre *La Parousie* (Paris, Beauchesne, 1920, p. 15-38 ; voir *Ami* du 6 mai 1920, p. 266-270).

Jérémie. — Nous avons eu déjà l'occasion de parler un peu de ce prophète lors de la publication du *Jérémie* du P. Condamin *(Ami* du 17 nov. 1921, p. 641-44). M. Clamer lui a consacré dans le *Dict. de Théologie* 44 colonnes. Son étude est divisée, elle aussi, en trois parties : la première s'occupe du prophète et de son milieu ; la seconde, de son livre ; la troisième, des rapports de son livre avec l'histoire et des enseignements doctrinaux qu'il contient.

La biographie de Jérémie est assez bien connue par le livre canonique lui-même. Né vers 650, Jérémie exerça le ministère prophétique pendant plus de 40 ans ; il fut souvent la victime de sa mission et toujours le témoin attristé et impuissant des malheurs de sa patrie. Dans tout l'A. T. il n'y a pas de figure qui soit plus sympathique. Timide à l'excès, doué d'une âme profondément délicate et sensible, ayant une claire vue des exigences de la sainteté divine et des infidélités des rois, il témoigne dans les circonstances les plus difficiles et souvent les plus tragiques d'une force et d'une grandeur d'âme au-dessus de tout éloge. Sans un instant de défaillance et en dépit des dangers graves auxquels il s'expose, il notifie les ordres et les châtiments divins au peuple, aux rois, aux nations. C'est vraiment un beau, un noble caractère.

Dès qu'on aborde l'étude du livre de Jérémie, la première question qui se pose et mérite de retenir l'attention est celle des rapports du texte massorétique et de la version des LXX. Si on les compare l'un à l'autre on constate, en effet, d'importantes différences soit pour le groupement des prophéties, soit pour leur étendue. La version grecque est bien d'1/8e moins longue que le texte de la massore. Peut-on de ces divers phénomènes donner une explication quelque peu satisfaisante ? Oui, pour le premier du moins.

Le groupement des prophéties sur les nations tel qu'il existe dans la version grecque semble être celui que l'on considère de nos jours le plus communément comme étant le plus ancien, en se fondant sur XXV, 13 et XXV, 15-26. Voici comment s'expliquerait la genèse de l'ordre différent, mais plus récent, trouvé dans le texte hébreu. A l'origine, il y aurait eu deux collections distinctes des prophéties de Jérémie : l'une, allant du chap. I au chap. XXVIII de la version grecque, comprenait la plupart des oracles de date ancienne et se terminait par les prophéties contre les trois grandes nations : Elam, Egypte et Babylone ; l'autre, allant du chap. XXXII au chap. LI du grec, renfermait quelques prophéties mais surtout des récits historiques. Les oracles contre les petites nations : Philistie, Moab, Ammon-Edom, Damas, Cedar et le royaume de Hasor, d'abord indépendants, furent ensuite groupés sans aucun souci d'arrangement systématique et mis en tête de cette deuxième collection. Chacune de ces deux collections fut traduite en grec par un personnage différent ; le fait ne peut plus être discuté et à fortiori révoqué en doute depuis les études de Thackeray qui ont permis, après une étude minutieuse des procédés de

traduction et des termes usités, de délimiter l'œuvre respective de chacun des traducteurs [1]. On doit donc en conclure que les deux collections du prophète Jérémie existaient encore à l'état indépendant quand on fit à Alexandrie, au second siècle av. J.-C., la traduction des prophètes. Plus tard, on voulut réunir en un seul recueil les deux collections. On s'aperçut alors que les termes « jusqu'ici les paroles de Jérémie » (LI, 64) qui terminaient l'oracle contre Babylone, à la fin de la première collection, n'avaient plus leur raison d'être en plein milieu du recueil complet des oracles du prophète. On crut sans doute alors à un déplacement accidentel des oracles sur l'Elam et sur l'Egypte qui précédaient celui contre Babylone, et trompé par cette indication, on mit dans le texte hébreu à la fin du recueil tous les oracles contre les nations, en profitant de ce bouleversement pour les disposer selon l'ordre géographique jugé meilleur. La version grecque, au contraire, tout en soudant les deux collections traduites, se contenta de les placer bout à bout, sauvegardant ainsi la disposition primitive ; elle inséra seulement, pour suivre un ordre logique, au début de la seconde collection les oracles contre les petites nations. On s'explique de la sorte le bouleversement constaté entre le texte hébreu et le texte grec et l'on comprend comment deux traducteurs ont pu travailler à une œuvre que, jusqu'à Thackeray, l'on avait cru unique alors qu'elle existait en deux tomes ou deux fascicules séparés. Ajoutons avec le P. Condamin que le fait de joindre bout à bout les deux recueils en dépit de l'ordre chronologique est une preuve du grand respect avec lequel on traitait autrefois les écritures prophétiques. Loin de leur faire subir les remaniements fréquents et étendus dont parlent certains critiques, on ne voulut même pas, en dépit des mélanges manifestes qu'il y avait entre les règnes de Joakim et de Sédécias, profiter de la fusion des deux recueils en un seul pour y porter remède en rangeant les oracles dans un ordre meilleur. On ne fit exception que pour les oracles contre les nations et sans doute uniquement à cause de la remarque de LI, 64 [2].

L'autre phénomène, celui de l'abréviation du texte grec par rapport au texte hébreu, ne comporte pas de solution aussi généralement admise. Les uns regardent comme meilleur et plus primitif le texte massorétique ; les autres préfèrent le texte grec qui reproduirait, selon eux, un texte se rapprochant beaucoup plus de l'original ; d'autres enfin s'en tiennent à une solution moyenne, ils se refusent à prendre parti d'une façon absolue et générale en faveur de l'un ou de l'autre texte. Ils aiment mieux examiner chaque cas particulier et, suivant les circonstances, donner la préférence au texte hébreu ou au texte grec. Ce sont des sages ! De ce nombre, on n'en sera pas surpris, fut le P. Condamin dans son *Livre de Jérémie,* de ce nombre aussi est M. Clamer. Et ils ont mille fois raison. Il semble bien, en effet, qu'aucune solution d'ensemble ne peut satisfaire dans tous les cas. Et de même qu'il y a eu deux collections séparées des prophéties de Jérémie, il y a vraisemblablement eu aussi deux recensions du texte hébreu de Jérémie avant l'époque où fut faite la traduction des LXX. Driver, les PP. Cornély et Knabenbauer, le chan. Crampon, Lucien Gautier ont admis cette double recension du texte hébreu de Jérémie.

L'étude des problèmes d'authenticité amène M. Clamer à se ranger aux côtés de M. Tobac *(Les Prophètes d'Israël,* fasc. 2-3, p. 298-299) et du P. Condamin *(Le livre de Jérémie,* p. XXIV) pour retrancher de l'œuvre du prophète l'oracle contre Babylone L-LII. Il conclut au contraire généralement en faveur de l'authenticité l'examen critique auquel il soumet les autres passages contestés.

Nous n'avons rien de particulier à relever dans l'étude de la doctrine de Jérémie sur Dieu, la religion, le culte, le péché et l'avenir messianique. Qu'il nous suffise de noter ici l'interprétation du texte fameux « *Femina circumdabit virum* » (XXXI, 22). M. Clamer n'en fait pas état dans sa description de l'avenir messianique ; les divergences entre l'hébreu et les versions, les difficultés d'interprétation des trois derniers mots « une femme entourera un homme » ne permettent guère de savoir ce que le prophète a voulu dire. Certes, de nombreux catholiques rapprochant ce texte d'Isaïe VII, 14 l'ont entendu de l'incarnation du Verbe (cf. Knabenbauer, Trochon, Fillion) ; et bien avant eux l'avaient ainsi compris, en remontant le cours des siècles, Estius, Corneille la Pierre, S. Bonaventure, S. Thomas, S. Bernard. Toutefois, pour accréditer cette interprétation il ne faut invoquer ni la tradition juive ni la tradition patristique. Cette dernière n'a comme représentant que S. Jérôme et peut-être S. Athanase. C'est pourquoi les exégètes catholiques sont très loin d'être unanimes pour voir dans ce passage une prophétie messianique. D'anciens commentateurs : dom Calmet, Houbigant ; des exégètes contemporains : Touzard *(Rev. Biblique,* 1919, p. 28), Condamin *(op. cit.,* p. 227-228) ont donné ou donnent à ce texte un tout autre sens. Ecartant résolument de cet oracle toute idée de conception virginale du Messie, ils n'y voient que l'indication du retour à Dieu du peuple d'Israël. Souvent dans les oracles prophétiques Israël a été comparé à une épouse infidèle (cf. Osée). Ces infidélités à Dieu son époux lui ont été maintes fois reprochées par les envoyés de Dieu, et notamment par Jérémie. Un jour viendra où ces exhortations au retour de l'épouse adultère seront enfin entendues ; le peuple, revenu à de meilleurs sentiments, s'attachera désormais à Jahvé avec un zèle sans précédent ; le fait sera si extraordinaire qu'il constituera comme une chose nouvelle créée sur la terre par Jahvé ; la femme (représentant Israël) aimera tendrement (caressera) l'homme. C'est à cette interprétation que se rallie aussi M. Clamer.

[1] *The greek translators of Jeremiah,* dans *The Journal of theological Studies,* 1903, p. 245-266.
[2] Condamin, *Le livre de Jérémie,* p. XXIX.

§ 3. — *Exégèse du N. T.*

Les articles concernant le Nouveau Testament visent des personnages : N.-S. Jésus-Christ et S. Paul ; des textes : les écrits johanniques, l'épître de S. Jacques ; ou des questions de théologie néo-testamentaire.

Jésus-Christ (fasc. LXII-LXIV, col. 1108-1411). — Depuis longtemps déjà M. le chanoine Mangenot avait confié à M. l'abbé Michel, professeur aux Facultés catholiques de Lille, la rédaction de l'article *Jésus-Christ* pour le *Dict. de Théologie*. C'était lui réserver le sujet le plus beau, le plus susceptible de captiver une âme sacerdotale, mais aussi, disons-le bien franchement, le plus capable d'inspirer quelque effroi même au meilleur des Maîtres. Il est si nécessaire, à notre époque surtout, de mettre en un saisissant relief la divine physionomie de Jésus ! Et pour le faire comme il convient, des connaissances très étendues et d'ordres fort divers sont aujourd'hui plus que jamais indispensables. Il faut pouvoir avec une égale compétence scruter l'Ancien et le Nouveau Testament, interroger les Pères, feuilleter les théologiens. M. Michel n'a reculé ni devant les difficultés de sa tâche, ni devant l'effort à fournir. Il convient de l'en féliciter. D'autres ont déjà dit ici-même, et en des termes auxquels nous sommes heureux de nous associer pleinement (*Ami* du 30 octobre 1924, p. 692-694), le mérite de son œuvre patristique et théologique ; nous nous bornerons donc à examiner et à caractériser son œuvre scripturaire.

Dans son article M. Michel a voulu surtout mettre en relief le personnage même du Verbe incarné, et il est bon de s'en souvenir à chaque instant pour comprendre la façon dont il suit à travers les Synoptiques la manifestation progressive de l'Homme-Dieu. Il laisse à l'Apologiste le soin d'utiliser les miracles comme preuves de la divinité de la mission de N.-S. J.-C. ; en tant que Théologien il ne cherche en eux que la révélation implicite du mystère de l'Incarnation. La prédication de Jésus joue également à ses yeux le même rôle. Par les enseignements sur le Père qui est aux cieux elle nous prépare à la révélation du Fils de Dieu fait homme; puis elle nous conduit à cette révélation elle-même, d'abord d'une manière implicite, soit par les prophéties alléguées par Jésus comme ayant été réalisées en sa personne, soit par le ton de commandement avec lequel le Divin Maître ordonne ou défend ; puis d'une manière explicite, quand par ses Apôtres ou par lui-même Jésus se présente comme le Fils propre de Dieu. Et c'est bien au sens d'une véritable filiation qu'il faut entendre semblables déclarations, en dépit de certains textes difficiles qui sembleraient indiquer à première vue des rapports de dépendance ou d'infériorité du Fils vis-à-vis du Père. Pour rendre compte de ces rapports, à la suite et avec le P. Lebreton, M. Michel trouve trop simple de recourir à l'état de dépendance, de prière, d'adoration dans lequel se trouvait Jésus par rapport à son Père du fait de l'incarnation, « la nature humaine du Fils étant par elle-même, dans la personnalité de Jésus, la raison de ces relations d'inférieur à supérieur. » C'est dans la vie divine elle-même qu'il trouve la raison dernière des sentiments de dépendance qui animent le Fils par rapport au Père (fasc. LXIV, col. 1208 ; Lebreton, *Les Origines du dogme de la Trinité*, p. 297-298).

Le Christ ressuscité, personnage aussi historique que le Christ évangélique et qui le continue sans avoir subi de la part de la foi de la communauté primitive la moindre sublimation, manifeste plus clairement encore à nos yeux le mystère du Verbe incarné. Sans doute, en raison de son état glorieux, son corps est doué désormais de propriétés particulières. Mais ce corps avec lequel il apparaît aux disciples, aux Apôtres ou aux Saintes Femmes, n'est pas différent de celui dont il était revêtu durant sa vie terrestre. Les textes évangéliques le démontrent clairement et toute l'argumentation de S. Paul dans I Cor. XV le suppose. Les propriétés particulières inhérentes à l'état du Christ ressuscité ne font pas de lui un être différent du Christ évangélique, elles en continuent seulement la manifestation. Entre le Christ ressuscité et celui de nos Evangiles il n'y a pas cette distinction profonde, cette divergence absolument radicale que l'on s'est plu trop souvent à imaginer dans un certain camp entre le Christ de l'histoire et le Christ de la foi, comme si l'un appartenait au monde réel tandis que l'autre aurait vécu complètement en dehors de l'expérience sensible et ne pourrait pour ce motif appartenir à l'histoire. Le Christ missionnaire et thaumaturge et le Christ ressuscité sont un seul, un même personnage que nous pouvons atteindre facilement à travers les pages si vivantes et si véridiques de nos Evangiles. Mais alors que durant sa vie mortelle le Christ ne voulut laisser transpirer son état de gloire qu'une seule fois, et encore seulement devant quelques intimes, lors de la Transfiguration, après sa résurrection parfaite et définitive Jésus se montre à nous en cet état de gloire qui est maintenant son état permanent. Cette malheureuse séparation entre le Christ de l'histoire et le Christ de la foi a été au point de départ de toutes les erreurs modernistes ; elle est encore, même quand on ne s'y réfère pas expressément, à la base de bien des théories qui ont cours chez nos adversaires sur l'origine et le développement du Christianisme. Elle ne peut pas essayer de se justifier par des textes sans violenter nos Evangiles, sans ruiner leur valeur historique et faire fi de leur unité de conception et de composition, et il faut savoir grandement gré à M. Michel d'avoir si étroitement rattaché par son argumentation le Christ glorieux au Christ évangélique. Il revient sur ce point à plusieurs reprises au cours de son article, et il le fait toujours avec une logique d'autant plus implacable et irrésistible qu'elle repose sans cesse sur des textes et des faits critiquement examinés et judicieusement interprétés.

Et comme on aime suivre avec lui dans la foi de la primitive Eglise et dans les explications dogmatiques de S. Paul ou de S. Jean la manifestation de mieux en mieux connue et de plus en plus comprise du personnage du Verbe incarné, sous son triple aspect de Christ préexistant, terrestre et glorieux ! En vain accentue-t-on par maints détails l'humanité de Jésus, la foi primitive n'en confesse pas moins sa divinité. S. Paul pourra s'attacher de préférence à faire connaître et aimer le Christ glorieux, tête d'un corps mystique dont tous les fidèles sont les membres : on n'en trouvera pas moins dans ses lettres de nombreux passages pour évoquer la physionomie du Christ préexistant ou celle du Christ évangélique par mode d'allusion aux principaux événements de sa vie terrestre suffisamment connus des chrétiens par la catéchèse orale. Plus encore que S. Paul, S. Jean, si justement appelé le théologien du Verbe, mettra en lumière dans son Evangile, avec un réalisme saisissant, tout à la fois l'humanité et la divinité du Verbe, et il écrira sur la vie de Jésus un récit dont la portée nettement dogmatique ne nuira en rien à la haute valeur historique.

Dans ce long article la partie scripturaire, à elle seule, ne compte pas moins de 138 colonnes, et sur bien des points on pourrait plutôt reprocher à l'auteur d'avoir été trop bref ou d'avoir renvoyé à des articles déjà traités et qui ne sont plus au point. En indiquant la marche générale, nous avons déjà signalé nombre d'aperçus heureux ; d'autres méritent également une mention spéciale. Ainsi la façon dont est caractérisé le progrès théologique dans les écrits canoniques (fasc. LXII-LXIII, col. 1134-37), la manière dont sont utilisés les récits de l'enfance comme manifestation messianique et divine de Jésus (fasc. LXIV, col. 1175-82), l'étude de Jésus-Christ dans la Théologie paulinienne et johannique (fasc. LXIV, col. 1227-46).

On voudra bien toutefois nous permettre, dussions-nous n'être pas pleinement d'accord avec le Chroniqueur théologique de l'*Ami*, de formuler ici deux critiques : l'une relative à la première partie de l'article, « J.-C. préparé et prédit, » l'autre visant la dernière, « J.-C. et la critique. »

Le monothéisme juif, qui devait normalement aboutir à l'universalisme évangélique, avait été étudié dans ses origines, dans les circonstances qui avaient présidé à son évolution et à sa préservation, enfin dans ses diverses manifestations, par M. Touzard dans l'article *Juif (Peuple)* du *Dict. Apologétique* du P. d'Alès (t. II, col 1577-1614). Le même auteur avait également dégagé dans le même *Dict.* le sens général des prophéties concernant N.-S. J.-C. (t. II, col. 1614-51, et *L'argument prophétique,* dans *Rev. pr. d'apol.*, t. VI, p. 906-933, et t. VII, p. 81-116, 731-750). M. l'abbé Michel ne s'est pas contenté de louer sans réserve ces deux fortes études ; il a mieux fait, il en a cité de larges extraits et s'en est toujours inspiré pour dessiner, en utilisant les oracles jusque dans les détails, la figure de Jésus préparé et prédit. Nous regrettons seulement qu'au lieu de s'astreindre à un ordre chronologique, fût-il très large, il n'ait pas présenté en un tableau d'ensemble les traits caractéristiques soit du royaume, soit du Messie dans l'A. T. Il l'a fait pour les livres sapientiaux, pour la théologie juive antérieure à N.-S. Que ne l'a-t-il fait également pour les autres époques ! La physionomie de Jésus et l'œuvre qu'il devait réaliser auraient apparu en un relief plus saisissant, et l'on aurait évité cette division chronologique, à tout le moins malheureuse dans les termes, pour ne pas dire historiquement inexacte, d'une période des Rois qui semblerait distincte de celle des Prophètes.

La discussion des opinions rationalistes ne peut apporter au dogme qu'une contribution purement négative. Sur ce point nous sommes tous d'accord avec M. Michel. Mais fallait-il pour ce motif renvoyer à la fin de l'article l'exposé et la réfutation des opinions erronées ? M. Michel l'a cru et, ici-même, le Chroniqueur théologique a partagé son sentiment *(Ami* du 30 octobre 1924, p. 694). Aussi sommes-nous quelque peu embarrassé pour formuler le nôtre. Sans doute, il ne s'agit pas, en l'espèce, d'accueillir les théologiens libéraux dans la longue théorie de ceux qui au cours des siècles ont tenté de mieux connaître la personnalité du Christ, ni non plus de leur demander en quelque sorte un concours, à leur insu et malgré eux ; il s'agit tout simplement de ne pas faire état de faits historiques ou de textes évangéliques qui ont été discutés, sans dire auparavant aux lecteurs qui peuvent être informés que les objections connues de nous et mûrement pesées sont sans valeur. Avant de construire, il faut sinon pour soi-même, du moins pour autrui, éprouver la solidité des matériaux. C'est là une obligation si impérieuse que M. Michel lui-même, en dépit de sa conception assez particulière du sujet, n'a pas pu s'en affranchir complètement. Maintes fois, au cours de son exposé dogmatico-scripturaire, il a dû s'aventurer sur le terrain de la critique et il en est résulté ici et là quelques redites. C'est pourquoi nous croyons qu'il y aurait eu avantage à critiquer d'abord les objections des adversaires, pour n'employer ensuite dans la construction théologique que des matériaux solidement éprouvés. Les objections ont beau ne provenir que de textes mal interprétés en raison de préjugés philosophiques ou d'une mauvaise méthode exégétique ; elles n'en demeurent pas moins susceptibles d'impressionner nos contemporains, et, puisque l'on écrit pour eux, mieux vaut leur donner toute confiance dans le bien-fondé de nos conclusions en leur montrant que si on ne s'arrête pas à certaines difficultés ce n'est ni par ignorance ni par oubli ni par dédain, mais tout simplement parce que ces difficultés ne méritent pas de retenir l'attention d'un critique vraiment digne de ce nom. Si quelques lecteurs partageaient notre manière de voir, ils devraient fusionner la cinquième partie de l'article de M. Michel avec la seconde.

Désormais, pour étudier N.-S. Jésus-Christ, nos lecteurs disposeront de deux grandes études : celle du P. de Grandmaison dans le *Dict. Apologétique*, t. II, col. 1288-1538, et celle de M. Michel, en attendant celle qui sera sans aucun doute publiée dans le *Supplément* au *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux.

S. Paul. — Nos lecteurs n'ignorent pas quel rôle important les Critiques indépendants veulent attribuer à S. Paul et, certes, bien malgré lui (voir *Ami* du 27 juillet 1922, p. 471-476, et du 16 juin 1921, p. 328-330), dans la fondation même du Christianisme. A les en croire, il en serait le véritable fondateur ou mieux le transformateur conscient, responsable et, à ce titre, gravement coupable. C'est lui qui aurait élaboré les principaux dogmes chrétiens, institué Eglise et sacrements. De la religion individuelle si simple, si douce au cœur, prêchée par Jésus, il aurait fait une religion extérieure, sociale, hiérarchique, adversaire de tout ce qu'il y a de libre, de spontané, de vivifiant, et les générations contemporaines ne sauraient trop le blâmer ou même le maudire d'avoir encerclé de la sorte le sentiment religieux et préparé ainsi l'avènement du Romanisme et du Papisme. Dans son Commentaire sur l'Epître aux Galates, M. Loisy nous a donné un triste échantillon de ces diatribes qu'inspire, sans pour cela les justifier le moins du monde, une haine aveugle et farouche.

C'est pour passer au crible de sa critique serrée et informée ces théories sur le rôle présumé de S. Paul et déterminer quel a été dans la fondation dn Christianisme son rôle réel, que le P. Prat a écrit dans le *Dict. apologétique* de d'Alès (fasc. XVIII, col. 1621-54) un article sur *S. Paul et le Paulinisme*.

Tout d'abord, le P. Prat signale quatre résultats qui semblent maintenant définitivement acquis au sujet de S. Paul. — 1° On lui concède la paternité de toutes ses épîtres, à l'exception des Pastorales, et encore la thèse favorable à leur authenticité gagne-t-elle de jour en jour du terrain. Ce point est d'une extrême importance dans les controverses actuelles pour bien mettre en relief la valeur historique, au point de vue théologique, de nos Evangiles synoptiques écrits après la plupart des principales épîtres de S. Paul. — 2° Autrefois, on voulait faire converger tout l'enseignement de S. Paul vers une idée centrale ; aujourd'hui on se contente de grouper les éléments divers de son enseignement fragmentaire pour en faire la synthèse, en montrer la cohésion et l'harmonie. — 3° On prête beaucoup plus d'attention à la biographie de S. Paul, aux conditions dans lesquelles il a exercé son apostolat, et l'on a mille fois raison, car les faits sont souvent le meilleur commentaire des idées. — 4° On commence enfin à se rendre compte que ce que l'on est convenu d'appeler le *paulinisme* n'est pas un simple produit de l'hellénisme. C'est quelque chose de bien plus complexe et, à côté de l'influence hellénique que S. Paul aurait très hypothétiquement subie, il convient de faire une place à d'autres influences auxquelles il est bien plus redevable, à commencer par l'A. T., pour continuer par la théologie juive de son temps et finir par la principale, c'est-à-dire par l'influence sur son génie très personnel de l'enseignement de Jésus et des premiers Apôtres.

En vue d'atténuer l'importance exagérée que l'on attribue aux nombreux traits christologiques et sotériologiques recueillis dans les épîtres dans le but de montrer que S. Paul ne peut être par son enseignement le continuateur de Jésus, le P. Prat fait ensuite très justement ressortir combien était diamétralement opposée la situation dans laquelle se trouvaient Jésus et, après lui, les Apôtres et S. Paul. Jésus devait ménager à tout instant un enthousiasme trop facile à naître en raison des opinions erronées, accréditées alors sur le Messie, aussi bien dans les classes instruites que dans le peuple ; par conséquent il ne pouvait faire connaître que peu à peu sa personne et sa mission. Après sa résurrection et son ascension, les mêmes raisons de prudence avaient disparu. La foi nouvelle au Messie fils de Dieu, pour s'implanter et faire des conquêtes, devait au contraire s'affirmer et s'étaler au grand jour. Par souci de la vérité historique, les Evangélistes nous ont conservé les paroles du Maître, ils nous ont transmis la révélation de sa nature et de son rôle sous la forme atténuée et progressive dont il se servit, tandis que les Apôtres ont parlé ouvertement de N.-S. J.-C., fils de Dieu et Seigneur : S. Pierre dans les discours après la Pentecôte, S. Paul au cours de ses missions et dans ses épîtres, S. Jacques, S. Pierre et S. Jean dans leurs lettres. Ils se sont appuyés sur le miracle de la résurrection de Jésus qui éclipsait tous les autres, et ils sont partis de ce fait historique constaté, dont ils furent les intrépides témoins, pour célébrer le Christ glorieux, chef de l'Eglise, intercesseur tout-puissant auprès du Père, laissant à la catéchèse orale le soin d'instruire les fidèles des événements principaux de la vie terrestre de Jésus. De même Notre-Seigneur, pour indiquer la nature et l'essence de son royaume, avait dû recourir aux paraboles ; une fois son royaume réalisé par l'Eglise qu'il avait fondée, les paraboles n'avaient plus de raison d'être pour renseigner sur une réalité qui se faisait déjà connaître d'elle-même par les prodiges qu'elle opérait dans l'âme des fidèles.

Ceci dit, si l'Evangile de Paul ne vient pas de Jésus, il ne peut provenir que de lui-même ou bien que de l'hellénisme ou des religions orientales ou enfin de l'apocalyptique juive. Examinons successivement chacune de ces hypothèses ; on verra qu'elles sont contredites par des faits notoires ou par des textes décisifs.

La conversion de S. Paul fut l'effet du miracle : « cecidit Saulus, surrexit Paulus. » Avant l'instant où il fut terrassé, S. Paul ne douta pas un seul instant d'être dans la bonne voie : « ignorans feci » (I Tim. I, 13). Les textes en ce sens sont des

plus catégoriques. Qu'on veuille bien relire à ce propos les pages que nous avons écrites naguère dans l'*Ami* du 27 juillet 1922, p. 472-474. Nous n'avons rien à y ajouter, rien à y retrancher. On ose dire que les réflexions de S. Paul au cours de son séjour dans les solitudes désertiques de l'Arabie devaient l'amener fatalement à déduire de la mort du Messie crucifié et le caractère expiatoire de cette mort et l'universalisme chrétien. Mais c'est oublier que la mort du Messie était complètement étrangère, en dépit d'Isaïe et du psaume XXI, à la pensée des Juifs d'alors. Et si un juif de pure tradition, comme l'était S. Paul, avait jamais voulu expliquer le rôle de la mort du Messie, en dehors de toute influence étrangère, il n'en aurait certainement déduit ni l'abrogation de la Loi, ni l'universalité du salut ; il en aurait plutôt conclu que le Messie était mort pour parfaire l'économie de la Loi et en rendre l'observation possible. Il suffit d'observer comment les Juifs convertis de Jérusalem sont surpris de voir les païens devenir chrétiens au même titre qu'eux et sur le même pied, pour comprendre jusqu'à quel point de telles déductions tiennent de la rêverie. Vouloir faire de la théologie de S. Paul une production de son seul génie sans lui donner la moindre attache avec l'A. T., avec la prédication de Jésus et avec celle des premiers apôtres, c'est, on l'a dit très justement, vouloir nier le principe de causalité.

La théologie de S. Paul ne peut pas provenir davantage de l'hellénisme ou des religions orientales. Si S. Paul était plein de commisération pour le païen qu'il voulait arracher à l'erreur, il avait pour le paganisme la plus profonde aversion ; il ne pouvait donc lui emprunter ni doctrine, ni pratiques. Et, de fait, si l'on compare son enseignement à la philosophie stoïcienne alors si répandue, on ne trouve chez lui aucun emprunt. Il y a beau temps que l'on a fait justice des prétendus rapports de Sénèque et de S. Paul, qui n'ont existé que dans l'imagination d'un faussaire maladroit, et si Epictète a des traits de ressemblance avec le Christianisme, ce n'est point parce que S. Paul a été un philosophe stoïcien : c'est, selon Zahn ou Lagrange, parce qu'Epictète a lu S. Paul. Mais s'il l'a lu, on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'il n'a cherché ni à le comprendre, ni à l'approfondir. Sa philosophie l'en rendait d'ailleurs parfaitement incapable. *(Rev. Bibliq.* 1912, p. 5-21, 192-212).

On n'est pas plus heureux quand on essaie de prouver que S. Paul a été influencé par les mystères païens et quand on affirme qu'il n'a pu faire pénétrer le Christianisme dans les milieux grecs qu'en le transformant en une religion de mystère. Ici encore nous renvoyons à l'article publié par nous sur ce sujet dans l'*Ami* du 14 avril 1921, p. 177-187. Que de fois, quand on a voulu comparer la doctrine de S. Paul ou certaines pratiques du Christianisme primitif avec les mystères païens, on a pris de simples analogies pour de véritables imitations, des similitudes de langage pour des dépendances d'idées, sans se soucier de savoir d'où provenait l'imitation, si elle venait de S. Paul ou des documents païens ! Il nous semble pourtant qu'il y aurait eu quelque motif pour se poser pareille question, puisqu'on ne connaît les religions orientales que par des documents qui sont de plusieurs siècles postérieurs à S. Paul. Qui nous garantit, dès lors, que ces religions existaient telles quelles au temps de S. Paul ? et peut-on loyalement dans ces conditions parler de l'influence de la religion de Mithra, de celle des livres hermétiques ou des papyrus magiques sur l'Apôtre des Gentils ? Une telle méthode qui va chercher dans des compositions hybrides, de date et de provenance incertaines, la source de la pensée de S. Paul n'est ni scientifique, ni critique, et étayer une thèse sur de pareils arguments est la vouer au ridicule.

On ne peut pas non plus rattacher la pensée de S. Paul au rabbinisme, qui ne nous est que très peu connu et seulement par des documents postérieurs de deux siècles ; il est également impossible de rattacher S. Paul au judaïsme apocalyptique. Mieux vaut donc, pour ne pas se trouver en présence d'un effet sans cause, assigner pour sources principales à la théologie paulinienne : l'A. T., l'enseignement de Jésus, la prédication des Apôtres, enfin l'inspiration personnelle de S. Paul, et considérer l'Apôtre des Gentils comme un disciple et un disciple très fidèle. Il n'a pas ambitionné d'autre rôle, il l'a lui-même maintes fois déclaré (voir *Ami* du 27 juillet 1922, p. 475). C'est là un de ses plus beaux titres de gloire et l'on a vraiment tort de le lui contester et encore plus d'essayer de le lui ravir.

Le Quatrième Evangile et les Epîtres johanniques. — Dans son article sur *S. Jean* M. Venard a voulu exposer avant tout la théologie johannique *(Dict. de Théol.*, fasc. LX-LXI, col. 537-93). Il l'étudie sous ses divers aspects : théologie trinitaire et christologie (564), sotériologie (572) et eschatologie (578). Cet exposé qui ne saurait être résumé, étant luimême déjà très concis, est précédé d'une vingtaine de colonnes (539-559) où l'on établit solidement l'origine et le caractère du quatrième Evangile. Le 29 mai 1907, la Commission Biblique a demandé aux Exégètes catholiques de s'en tenir fermement à la thèse traditionnelle de l'authenticité et de l'historicité. Cette thèse repose sur de trop anciens et trop solides témoignages pour que l'on soit vraiment tenté de s'en écarter. On la trouve formulée dès la seconde moitié du second siècle par Clément d'Alexandrie, puis par S. Irénée, évêque de Lyon mais originaire d'Asie où il connut S. Polycarpe, disciple direct de S. Jean. Vers 170-180 elle est unanimement reçue dans l'Eglise.

Les objections soulevées contre elle un peu plus tard ou de nos jours sont successivement écartées par M. Venard soit parce qu'elles sont dénuées de preuves, soit parce qu'elles ne prouvent pas ce qu'on a la prétention de leur faire prouver.

Chemin faisant, l'auteur se trouve amené à parler

du trop fameux presbytre Jean ; il indique les diverses opinions qui ont cours sur le sens véritable du texte de Papias et évite de prendre parti dans la question des deux Jean (587) ; il trouve pourtant plus naturelle l'interprétation d'Eusèbe de Césarée (548). D'ailleurs, l'existence du Presbytre fût-elle démontrée, il n'en résulterait pas que se fût produite entre l'Apôtre et lui cette confusion bien invraisemblable qui eût fait attribuer à Jean fils de Zébédée, si connu, si vénéré dans toute l'Asie, l'œuvre d'un obscur presbytre.

On peut donc considérer, et chaque ligne du livre confirme pleinement en ce sens les données traditionnelles, que le quatrième Evangile a bien été rédigé par l'apôtre S. Jean. Seulement, si l'on veut comprendre son œuvre, si l'on désire en défendre victorieusement l'historicité et pouvoir répondre de façon convaincante aux difficultés soulevées par nos adversaires, il importe de bien tenir compte du but poursuivi par l'auteur, du caractère qu'il a voulu donner à son livre, des conditions de temps et de milieu dans lesquelles il a dû le composer. S. Jean, que la Tradition a si justement surnommé « le Théologien, » voulait inculquer des idées dogmatiques en les illustrant par des faits. On fait fausse route quand on s'arrête exclusivement à ce premier aspect de son œuvre en négligeant le second ; la théologie de S. Jean s'appuie sur l'histoire et recouvre de l'histoire. Nombreux sont pour le prouver les détails minutieux, circonstanciés, précis, dépourvus de toute signification allégorique. Un observateur attentif, affranchi de tout préjugé, qui ne recherche que la vérité dans toute sa limpidité et dans toute sa splendeur et qui évite de substituer son propre sentiment au verdict de la tradition ou au sens naturel et obvie des textes, a tôt fait de reconnaître derrière le Théologien qui a profondément médité sur le Verbe incarné, le Témoin qui a vu et qui raconte ce qu'il a contemplé et ce qu'il a entendu. Seulement, ses méditations ont donné un tour particulier aux discours qu'il a recueillis (et non pas « qu'il a mis, » col. 540) sur les lèvres du divin Maître, discours qui semblent plutôt avoir appartenu au cycle des enseignements réservés aux disciples et qui ont leur amorce dans divers passages des Evangiles synoptiques tels que Mt. XI, 25 et Luc X, 21.

Certains auteurs ont pensé [1] que le quatrième Evangile aurait été composé par S. Jean à l'aide d'un secrétaire, suivant une pratique alors courante. Et à ce propos on a évoqué le souvenir de l'épître aux Hébreux et même de S. Marc, interprète de Pierre et rédigeant un Evangile pour nous transmettre sa catéchèse. Sans doute des exemples sont nécessaires, surtout quand il s'agit de formuler des hypothèses ; mais faut-il encore que ces exemples ne risquent pas de dénaturer la pensée de ceux qui peuvent se permettre de risquer une hypothèse. La parité avec le rédacteur présumé de l'épître aux Hébreux ne nous satisfait pas, et moins encore celle que l'on voudrait établir avec S. Marc auteur du second Evangile. L'un et l'autre exemple n'établissent pas, à notre avis, une dépendance assez étroite entre le véritable auteur de l'Evangile, l'apôtre S. Jean, et le rédacteur présumé. Si un rédacteur a prêté à S. Jean son concours, il n'a fait, croyons-nous, que recevoir un texte dont la conception, l'agencement et jusqu'à la phraséologie étaient l'œuvre de l'Apôtre lui-même, dont la mémoire fidèle citait les paroles du Divin Maître et évoquait les sites, les personnages et les faits. Son rôle s'est borné à recevoir un texte dicté et fidèlement transcrit pour lui donner une forme grecque plus correcte. Il nous semble qu'une telle supposition, réduite à d'aussi minimes proportions, sauvegarde parfaitement la valeur historique des récits et l'inspiration et l'authenticité du quatrième Evangile, puisque l'Apôtre a pris sous son entière responsabilité et a fait sien le texte définitif. Elle a de plus l'avantage de rendre compte tout à la fois des différences de vocabulaire, des fautes de style et de grammaire et d'expliquer les ressemblances de pensées, de symboles, d'images et de doctrine qu'il y a entre le quatrième Evangile et l'Apocalypse, les deux principaux écrits qu'il convient, avec la tradition la plus autorisée, de considérer comme étant l'œuvre incontestable de l'apôtre S. Jean.

M. Venard analyse aussi au triple point de vue trinitaire, sotériologique et eschatologique la doctrine des trois épîtres johanniques. Il attribue nettement la paternité de la première à Jean l'Apôtre ; celui-ci l'aurait écrite non comme préface à son Evangile, mais seulement quelque temps après. Il est moins affirmatif en ce qui concerne l'origine des deux petites épîtres. Vu les hésitations de la Tradition et l'absence de preuves intrinsèques décisives, il préfère se tenir sur la réserve. — Enfin, dans les colonnes 587 et 588 il donne l'état de la question relativement au fameux verset des trois témoins célestes (I Jo. V, 7). Ce verset ne figurait ni dans le texte original, ni dans l'ancienne version latine, ni dans la Vulgate de S. Jérôme. On ne le rencontre avec certitude pour la première fois qu'en 380 chez l'hérétique espagnol Priscillien, sans que l'on puisse affirmer qu'il en ait été l'auteur. Il est probable que l'origine du verset est due à une glose mystique destinée à expliquer V, 8 et qui de la marge a ensuite pénétré dans le texte. Selon M. Venard, la décision du Saint-Office du 13 janvier 1897 déclarant qu'on ne peut pas *tuto* nier ni même révoquer en doute l'authenticité de ce verset, serait une décision purement disciplinaire. Elle ne trancherait que la question de l'authenticité juridique et non celle de l'authenticité littéraire. Le problème de critique soulevé par le verset n'aurait pas été résolu par le Saint-Office, et de fait, postérieurement à cette réponse, divers savants catholiques ont discuté à nouveau la question de l'authenticité du verset des trois témoins. (Cf. Lebreton, *Les Origines du dogme de la Trinité,*

[1] Cf. Louis Pirot, *S. Jean*, p. 180 (Collect. LES SAINTS, Paris, Gabalda).

1919, note K, p. 599-606, dont les conclusions p. 605 et 606 sont identiques à celles de M. Venard). Le problème théologique relativement à ce verset se pose de la façon suivante : On ne devrait le considérer comme faisant partie du texte ecclésiastique officiel du Nouveau Testament et jouissant de l'authenticité attribuée par le Concile de Trente à la Vulgate latine que s'il était certain qu'il existait dans la Vulgate de S. Jérôme : « Si quis autem libros ipsos integros cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesia catholica legi consueverunt et in veteri vulgata latina editione habentur, pro sacris et canonicis non susceperit,... A. S. » (Denzinger, 784), a dit le Concile. Il n'était peut-être pas inutile de rappeler à son occasion les conditions mises par le Concile de Trente à la reconnaissance du texte de la Vulgate comme texte officiel des Saintes Ecritures.

L'épître de S. Jacques. — Dans son article sur l'*Epître de S. Jacques* M. Colon, professeur d'exégèse du N. T. à la faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg *(Dict. de Théol.*, fasc. LX-LXI, col. 260-83), a adopté les divisions suivantes : 1° Place, titre, texte et versions ; 2° Canonicité ; 3° Caractères généraux et analyse de l'épître ; 4° Origine ; 5° Enseignements théologiques. Voici ses conclusions relatives à la canonicité et à l'origine de l'épître.

Les places variées qu'occupe dans les listes des écrits du N. T. l'épître de S. Jacques sont probablement dues à ce fait que cette épître n'a pas été admise dans le canon à la même époque par toutes les Eglises. La Tradition est demeurée quelque temps hésitante à son endroit, et pour ce motif elle appartient au groupe des écrits deutérocanoniques du N. T. Toutefois on trouve des traces difficilement contestables de cette lettre à une époque très reculée, et la dépendance littéraire de la première épître de S. Pierre à son endroit ne semble pas niable. A la fin du Ier siècle notre épître est utilisée par Clément de Rome ; au milieu du IIe, le *Pasteur* d'Hermas et S. Irénée s'en inspirent et, au temps de Clément, elle figure dans le canon de l'église d'Alexandrie. Bien qu'elle ne soit pas donnée expressément comme une œuvre de S. Jacques, elle fournit néanmoins un aliment à la pensée et à la foi. Au IIIe siècle, nous ne la trouvons ni dans la plus ancienne version latine, ni dans le canon de Muratori ; elle n'apparaît que dans une recension tardive de la vieille version latine, et elle est absente du canon africain jusqu'au IVe siècle. Toutefois, le fait que cette lettre est acceptée par la plupart des Eglises orientales contraint Eusèbe à la placer dans la catégorie des *antilégomènes* et non dans celle des écrits illégitimes, comme l'y aurait porté sans aucun doute l'incertitude concernant l'auteur. Les rapports qui s'établirent alors entre Orientaux et Occidentaux à l'occasion des luttes doctrinales du IVe siècle contribuèrent probablement à la faire connaître dans l'Eglise latine comme elle l'était en Orient. Et ces faits n'ont rien d'étonnant si l'on considère le caractère avant tout pratique de l'épître, et ses destinataires qui étaient des Juifs convertis. Les hésitations signalées par Origène, Eusèbe et S. Jérôme ont probablement leur origine dans l'incertitude où l'on était sur la personne de Jacques et sur son identité avec Jacques d'Alphée l'un des Douze, peut-être aussi dans la forme littéraire de cette lettre dont le grec suppose quelqu'un qui ait reçu une culture hellénique.

M. Colon attribue cette lettre à Jacques évêque de Jérusalem, ou Jacques le Mineur, qu'il identifie avec Jacques fils d'Alphée, sans oser proposer cette identification comme certaine. Il écarte successivement : l'opinion de Spitta voyant dans l'épître de Jacques un écrit antérieur au christianisme interpolé par une main chrétienne ; celle de von Soden la considérant comme un écrit chrétien dans lequel on aurait incorporé des morceaux importants d'origine juive ; et enfin celle de Harnack faisant de notre épître une collection de proverbes et de maximes qui n'aurait vu le jour qu'aux environs de l'an 200. Selon lui, l'épître de S. Jacques a été composée ou après l'an 60 et avant la mort de l'Apôtre (62) puisqu'elle est authentique, ou même beaucoup plus tôt, peut-être avant le Concile de Jérusalem, vers 48-49. M. Colon préfère cette dernière date comme plus probable parce que la théologie de l'épître est encore élémentaire et toute pratique, et parce que l'organisation ecclésiastique décrite l'est dans les termes du judaïsme. Il pense donc qu'elle fut rédigée en un temps où l'Eglise naissante n'avait pas encore rompu ouvertement avec le judaïsme. De cet avis furent déjà parmi les commentateurs catholiques : Belser, Camerlinck et Meinertz. Dans ces conditions, l'épître écrite à Jérusalem, aurait été adressée par S. Jacques aux communautés judéo-hellénistiques de la Palestine. Mais si l'on veut, comme le croient d'autres exégètes, qu'elle ait été composée après l'an 60, on n'est plus obligé de restreindre le cercle de ses destinataires à un groupe de communautés habitant la Palestine ; comme l'auteur ne connaît pas personnellement ses lecteurs, on peut la regarder comme une épître répondant aux besoins généraux des églises de langue grecque issues du judaïsme.

Les possessions diaboliques à l'époque de Notre-Seigneur. — Au cours de son article sur la *Possession diabolique (Dict. Apolog.*, fasc. XIX, col. 53-81), Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, a été amené à aborder en quelques colonnes la question des possessions diaboliques à l'époque de N.-S. (col. 65-71). Il est de mode aujourd'hui de nier l'existence même des démons, pour attribuer à des maladies nerveuses ou mentales tout ce qu'aux époques d'obscurantisme on attribuait à leurs malfaisances. Prenant nos Evangiles comme simples documents historiques et en dehors de toute autre considération confessionnelle, Mgr Waffelaert croit pouvoir s'autoriser de leurs récits pour mettre en pleine

lumière aux yeux de tout homme de bonne foi les deux propositions suivantes :

1° Les Evangélistes présentent les démoniaques comme de véritables possédés du démon et non comme de pauvres malades ; dans leurs récits, ils distinguent malades et possédés ; ils connaissent des malheureux pour lesquels le démon n'est pour rien dans leur état de santé, d'autres qui sont uniquement sous l'empire du démon, d'autres enfin qui sont et malades et possédés. N.-S. a guéri ces différentes catégories de victimes, et les Apôtres ont reçu de lui le double pouvoir de chasser les démons et de guérir les malades. Les phénomènes de possessions diaboliques à l'époque évangélique sont des faits aussi indiscutables que le sont, de nos jours, les guérisons miraculeuses qui chaque année se produisent à Lourdes.

2° Les faits de possession diabolique rapportés par les Evangélistes le sont de telle façon que ceux-ci n'ont pas pu se méprendre sur leur véritable caractère. Il faut donc : ou bien les admettre et croire qu'il y eut à l'époque de Jésus de véritables possédés, donc qu'il y a des démons ; ou bien refuser toute créance à nos Evangiles aussi bien sur ce point-là que sur tous les autres. Le moyen terme imaginé par Renan ou par ses modernes imitateurs pour expliquer naturellement les faits de possession diabolique cités dans les Evangiles, ne peut pas satisfaire un esprit vraiment sérieux, sincèrement ami de la vérité et libre de tout préjugé.

Cette question des possessions diaboliques à l'époque de Jésus avait été déjà abordée dans le bel article que le P. de Grandmaison écrivit sur *Jésus-Christ* pour le *Dict. Apolog.* (t. II, col. 1460-64), et elle a été traitée tout au long dans la thèse que publia en 1913 M. l'abbé (depuis Mgr) Smit pour l'obtention du grade de Docteur en Ecriture Sainte. Son travail, intitulé *De Dœmoniacis in historia evangelica Dissertatio exegetico apologetica* (1 vol. in-8 de XXII-590 p.) a eu l'honneur de figurer dans les *Scripta Pontificii Instituti Biblici* et il est en vente à l'Institut Biblique de Rome (24 lires).

Y a-t-il des péchés irrémissibles d'après le N. T.? — A l'occasion de son article visant l'administration du sacrement de Pénitence dans la primitive Eglise *(Dict. Apolog.*, fasc. XVIII, col. 1756-63), le P. d'Alès a été amené à examiner s'il était vrai, comme l'avaient prétendu diverses sectes rigoristes, qu'il y avait certains péchés absolument irrémissibles, tels que le péché contre le Saint-Esprit, le péché des fidèles d'après l'épître aux Hébreux, et le péché mortel d'après la Ia Joan. Comme N.-S. a promis (Mt. XVI, 13-19; XVIII, 12-18) et donné à ses apôtres un pouvoir de pardon absolument sans limite (Jo. XX, 19-23), les textes invoqués ne peuvent certainement pas avoir le sens que l'on prétend leur donner. Et il suffit d'examiner rapidement chacun d'eux pour s'en convaincre aussitôt.

1° Qu'entend-on par *blasphème contre le Saint-Esprit ?* Les textes concernant ce péché sont dans Mt. XII, 31, 32 ; Mc. III, 28-30 ; Luc, XII, 10. S. Augustin ne craignait pas d'affirmer que ces passages étaient les plus difficiles à interpréter de toute la Sainte Ecriture, et de fait, les interprétateurs ont maintes fois varié d'opinion sur la nature de ce péché. La meilleure interprétation, celle qui serre de plus près le texte et le contexte et qui a réuni dans le passé le plus grand nombre de suffrages particulièrement autorisés, voit dans le blasphème contre le Saint-Esprit le péché contre la lumière et l'évidence la plus éclatante. C'est ce péché que N.-S. reprochait à ses adversaires les Pharisiens. Plutôt que de s'incliner devant ses miracles et d'y voir la sanction divine apposée à sa doctrine et à son œuvre, ceux-ci préféraient contre toute évidence attribuer ses miracles à Beelzébub. Leur mauvaise foi, leur volonté bien arrêtée de ne pas se laisser convaincre, rendait inutiles pour eux toutes les grâces divines et devait logiquement les conduire à l'impénitence finale. Mais si un tel péché est irrémissible, ce n'est pas du fait de Dieu qui aurait restreint à son égard le pouvoir accordé à ses ministres ; c'est uniquement du fait de l'homme qui veut demeurer dans son aveuglement et qui s'obstine à ne pas obéir à la grâce et à ne pas solliciter un pardon qu'il pourrait fort bien, avec des dispositions tout autres, obtenir de la miséricordieuse bonté de Dieu.

2° L'épître aux Hébreux enlève-t-elle par certains textes (VI, 4-8 ; X, 26-27 ; XII, 16-17) tout espoir de réhabilitation au chrétien tombé après le baptême? Nullement ! La pensée de S. Paul est tout autre, et les Pères du IVe siècle l'ont parfaitement mise en lumière en tenant compte de ceux auxquels s'adressait l'épître. Parlant à des chrétiens venus du judaïsme, encore mal affermis dans la foi et tentés de temps à autre de retourner à la vie juive, S. Paul a voulu les prémunir contre toute tentative d'apostasie en leur montrant que la démarche qu'ils avaient faite par le baptême, qu'on ne pouvait recevoir qu'une fois, était absolument définitive. Il était donc inutile pour eux de jeter, comme le faisaient certains Galates (Gal. III, 1), un regard même furtif vers la Loi.

3° Mais il y a dans la Ia Joan. (V, 16) un péché qui mène à la mort et pour lequel S. Jean défend de prier. Si l'on rapproche ce passage, au premier abord surprenant, d'un autre de la même épître (I, 7-II, 2), on voit aussitôt qu'une telle interprétation est nécessairement fausse, et faire de S. Jean le docteur du péché irrémissible est une grave erreur. Dans le premier texte, l'Apôtre montre que l'Eglise se détourne du pécheur scandaleux et qu'elle lui refuse le bénéfice de la prière qui justifie, en raison de ses dispositions qui sont mauvaises ; — dans le second texte, considérant notre faiblesse et sachant qu'elle est grande, voulant néanmoins nous donner confiance malgré nos fautes, S. Jean nous montre que nous avons en Jésus un intercesseur tout-puissant non seulement pour nos péchés, mais même pour ceux du monde entier.

Il n'y a donc pas, et la tradition des Pères fut toujours constante sur ce point, la moindre contradiction entre le pouvoir sans limite de remettre les péchés donné par N.-S. à ses Apôtres et à leurs successeurs légitimes, et les passages du Nouveau Testament que dans le passé ou maintenant encore on allègue parfois à ce propos.

Adultère. — Dans la courte notice consacrée à l'*Adultère sous l'Ancien et le N. Testament* dans le *Dict. de Droit canonique* (fasc. I, col. 224-28), M. Magnin a bien fait ressortir et la véritable doctrine de N.-S. et de S. Paul et le progrès considérable qu'accusait la révélation évangélique.

Si sous l'A. T. on avait rigoureusement puni l'adultère de fait ou de désir, qu'il vînt de l'homme ou de la femme (Exod. xx, 14-17 ; Deut. v, 18, 21 ; Lévit. xx, 10 ; Deut. XXII, 22), en raison de la polygamie régnante, la Loi avait passé sous silence le châtiment que l'homme aurait mérité si, au lieu de commettre la faute avec une jeune fille fiancée ou une femme mariée, il l'avait commise avec une jeune fille non fiancée ou avec une veuve. Dès que N.-S. aborde ce sujet, toute obscurité disparaît. L'adultère et son désir même sont interdits et en toutes circonstances aussi bien à l'homme qu'à la femme (Mt. v, 27-28), et le motif de cette interdiction réside dans l'unité et dans l'indissolubilité du mariage (Mt. XIX, 4-6). Du coup, en évoquant l'exemple de la première union contractée aux origines mêmes de l'humanité, se trouve condamnés polygamie, divorce et toute relation d'époux avec des femmes même non mariées et *vice versa*.

L'« *excepta fornicationis causa* » de Mt. v, 31, 32 et XIX, 9, qui fut autrefois tant discuté, ne crée plus maintenant de difficulté sérieuse si l'on veut bien, pour l'expliquer, utiliser les textes clairs de Mc. x, 2-12, de Luc XVI, 18, de Paul I Cor. VI, 9, 10 ; VII, 4, 10-11, 39. Il est même assez curieux de voir de nos jours des interprètes peu suspects, comme Zahn, Weiss, Loisy, Harnack, Holtzmann, abandonner l'interprétation des Eglises orientales séparées ou des sectes protestantes, pour proclamer avec nous que N.-S. a certainement enseigné l'indissolubilité absolue du mariage, et dire qu'en cas d'adultère il n'a permis qu'une séparation « quoad torum et mensam, » prohibant rigoureusement la rupture du lien contracté, qui eût permis le remariage. La crainte d'ailleurs d'un second mariage, le premier lien subsistant, ne put se poser que le jour où la sévérité de la loi ancienne sè fut relâchée à l'égard de l'épouse infidèle. Normalement, la coupable eût dû être punie de mort (Lévit. XVIII, 20 ; xx, 10 ; Deut. XXII, 20). L'indulgence du Christ à l'égard de la femme adultère (Jo. VII, 53-VIII, 11) eut sûrement pour résultat d'accentuer cette mitigation déjà commencée des sévérités d'autrefois, et le cas se posa dès lors fréquemment de l'attitude à observer ou par l'époux qui s'était séparé d'une femme infidèle ou vis-à-vis des épouses renvoyées. Or N.-S. a indiqué d'une façon nullement ambiguë en Matthieu la conduite à tenir en pareille occurrence : on ne peut épouser la femme répudiée sans commettre un adultère (Mt. v, 32). Si l'on a répudié sa femme, on ne peut en épouser une autre sans commettre également un adultère (Mt. XIX, 9). N'est-ce pas proclamer de la façon la plus claire que le premier lien subsiste toujours et que seule la séparation de corps a été tolérée par Jésus en cas d'adultère ?

Un texte de S. Paul sur la prédestination (Rom. VIII, 28-30). — Au début de son article sur la *Prédestination,* pour déblayer le terrain et appuyer ce qui doit suivre, le P. d'Alès *(Dict. apologétique,* fasc. XIX, col. 196-204) expose en quels termes le problème de la Prédestination a été posé pour la première fois par l'apôtre S. Paul dans le texte classique de l'épître aux Romains : « Nous savons qu'il fait tout concourir au bien de ceux qui aiment Dieu, qui sont appelés selon le propos. Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit le premier-né de beaucoup de frères ; mais ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. » L'objet propre de la prédestination dont parle ici S. Paul, c'est la grâce de l'adoption avec tout ce qu'elle renferme de promesses. Cette grâce est offerte absolument à tous, comme le suppose le contexte. Quant à l'espérance qui, selon lui, ne confond pas (Rom. v, 5), elle montre aux fidèles la gloire comme un bien à prendre et dont ils possèdent déjà les prémices par la grâce de l'adoption.

L'interprétation suggérée ici par le P. d'Alès est celle du P. Prat dans *La Théologie de S. Paul,* t. I, p. 287 et ss. La vocation dont il s'agit est, on le voit, l'appel, mais l'appel efficace, *à la foi,* et les appelés sont ceux qui ont, de fait, répondu aux avances divines. La phrase de S. Paul « ceux qui sont appelés selon le propos, » i. e. selon le dessein bienveillant de Dieu, ne vient pas restreindre la catégorie de ceux qui aiment Dieu, comme s'il y avait parmi ses amis une classe de privilégiés ; elle n'est mise là qu'en apposition. Tous les fidèles sont tenus à l'espérance du salut, car tous sont assurés du concours divin qui achèvera son œuvre en eux, car en les appelant Dieu leur a donné un gage précieux et un sûr garant de ses futurs bienfaits. Bien que le dessein bienveillant de Dieu ou « propos » qui s'est affirmé pour tous dans la vocation efficace à la foi ne demande qu'à se consommer et à se couronner par l'avènement définitif de tous à la gloire, néanmoins, comme l'a justement fait remarquer le P. Lagrange *(Epître aux Romains,* p. 247), « on ne peut pas appliquer sans précaution à la prédestination éternelle et à la réprobation » ce que S. Paul a dit de l'appel à la grâce du christianisme.

Toutefois, bien que du dessein bienveillant de Dieu ou « propos » nul ne soit excepté, néanmoins ce propos comporte un choix, choix qui est basé sur la volonté de Dieu et non sur des mérites

acquis par l'homme. Dans Rom. IX, 10-23, S. Paul s'attache à justifier la conduite de Dieu réprouvant Israël et appelant les Gentils. Les analogies dont il se sert ont été souvent mal comprises par les commentateurs, et voici comment le P. d'Alès rétablit heureusement la pensée de l'Apôtre : « Ni Jacob ne fait ici figure d'élu, ni Esaü figure de réprouvé ; donc le discernement fait par Dieu entre les deux jumeaux n'est pas un exemple de prédestination. L'endurcissement de Pharaon n'est pas présenté comme un acte arbitraire de bon plaisir divin, mais comme un châtiment mérité. Enfin, Dieu ne travaille pas sur la matière humaine avec la même indifférence que le potier sur l'argile, et ne fabrique pas des vases de colère comme celui-ci des vases d'ignominie. Toute cette page tend à revendiquer la souveraine indépendance de Dieu dans la disposition de ses dons naturels ou surnaturels, mais non à le présenter comme un tyran capricieux. » (Col. 200).

Les actes divins relatifs aux appelés sont dans l'ordre de l'intention la prescience, opération de l'intelligence qui précède la prédestination, opération de la volonté. Le P. d'Alès suit, sur ce point, les Pères grecs et son confrère le P. Prat, et il se sépare du P. Allo (cf. *Rev. des Sciences philos. et théol.*, 1913, p. 263-274). Ceux qui sont dans l'ordre de l'exécution, au nombre de trois, sont : l'appel efficace à la foi, le seul que connaisse S. Paul ; puis la justification, i. e. le travail de la grâce sanctifiante acquise au baptême et qui opère par degré la conformité du fidèle avec le Christ ; enfin la glorification, i. e. le don de la gloire considéré soit dans son terme au ciel, soit dans son principe qui est la grâce sanctifiante.

En résumé, dans ce texte où S. Paul s'adresse à tous les fidèles, nous le voyons, en leur proposant l'espérance de la gloire céleste, les inviter à remonter au principe des œuvres divines : « de la gloire promise à la grâce, germe de la gloire ; de la grâce à l'appel efficace de Dieu qui la leur procura ; de l'appel efficace à la prédestination qui prépara cet appel ; de la prédestination à la prescience qui la dirigea. » (Col. 204).

§ 4. — *Informations bibliographiques*

A ce Bulletin déjà long nous n'ajouterons que quelques indications bibliographiques d'utilité assez générale.

I. — Nous venons de recevoir un fascicule du tome II du **Manuel d'Ecriture Sainte** publié par un groupe de professeurs sous la direction de M. le Chan. Verdunoy, curé de St-Michel à Dijon (Publications « Lumière, » 15, rue Bossuet, Dijon). C'est clair, substantiel, généralement bien informé et exact au point de vue doctrinal. Ce nouveau « Manuel Biblique » a sur l'ancien l'avantage d'être plus didactique et de faire une place plus importante à l'étude du texte sacré et de la théologie de chacun des livres inspirés. Chaque chapitre est précédé d'un résumé et il est suivi, innovation des plus heureuses, d'une liste des principaux passages à lire ou à étudier en son particulier, de l'indication de l'usage liturgique fait du livre saint, de l'interprétation exacte des textes difficultueux trop souvent cités par les prédicateurs sans avoir suffisamment égard au sens véritable. Par cette dernière particularité, ce *Manuel* continuera, d'une manière bien plus étendue, l'œuvre salutaire commencée par le P. Bainvel dans son petit livre *Les contresens bibliques des Prédicateurs.*

Toutefois, le souci de résumer est cause que certaines questions importantes ne sont pas traitées d'une façon satisfaisante ; ainsi, celle de l'auteur et de la date de l'Ecclésiaste, celle de l'authenticité d'Isaïe. Oh ! il n'y a pas d'erreur, mais les difficultés sont à peine signalées et elles sont insuffisamment résolues. A l'heure actuelle où plus que jamais les jeunes étudiants de nos Séminaires doivent être armés, on a le droit d'exiger pour eux davantage. A la page 191 on a omis d'expliquer comment la naissance de l'Emmanuel-Messie peut être un signe pour Achaz ; également, on n'a pas noté à l'occasion de Jérémie que la version grecque de son livre avait été faite par deux traducteurs différents : cette conclusion est suffisamment certaine pour avoir droit de cité dans des Manuels.

Nous pourrions prolonger ces critiques de détails. Mais à quoi bon ? On veillera sûrement à n'y plus donner prise au cours des prochaines éditions. Nous aimons mieux dire aux auteurs courageux qui se sont mis aussitôt au travail pour remédier au désarroi et à l'embarras dans lesquels on se trouvait dans nos Grands Séminaires, qu'ils ont fait œuvre éminemment utile et qu'à ce titre ils ont droit à la gratitude de nos séminaristes et des prêtres de France.

II. — Nous ne voulons pas quitter Dijon sans rappeler dans ce Bulletin les **Courtes gloses sur les Evangiles du dimanche** (Paris, Beauchesne) prononcées à Reims par l'archiprêtre de la Cathédrale devenu depuis Mgr Landrieux, évêque de Dijon. Souvent, on nous demande un commentaire pour les homélies du dimanche. Nous n'en connaissons pas de plus simple, de plus attrayant, de plus actuel que celui-là. Les hautes considérations théologiques et les subtilités de l'exégèse sont laissées de côté ; mais le texte est serré de très près, il est replacé dans son cadre géographique et dans son milieu historique ; l'enseignement de Jésus ressort ainsi merveilleusement et la leçon dogmatique ou morale contenue dans chaque évangile se dégage parfaitement.

III. — La **Vie de Jésus-Christ** du P. Berthe dont nous avons dit tant de bien (1923, p. 6 et 7) vient d'être rééditée (54e mille, 1924, Paris, Téqui). Cette nouvelle édition, revue par un Professeur d'Ecriture Sainte d'une de nos Universités Catholiques, a été tout à fait remise au point et elle constitue certainement de nos jours l'une des Vies populaires de N.-S. la plus complète et la meilleure.

IV. — A côté d'elle signalons la **Vie de N.-S. Jésus-Christ d'après les Evangiles** publiée par

M. l'abbé Fresse (en vente chez lui, à Viocourt, par Chatenois (Vosges), au prix de 3 fr.). C'est une vie de Jésus écrite avec le texte même de nos Evangiles, dont les récits sont disposés dans l'ordre chronologique. L'auteur s'est effacé derrière le texte sacré, il se contente de l'enchâsser et parfois de l'expliquer par des notes claires et concises mises au bas des pages. Le volume de 328 p. in-16 avec quelques gravures et quelques cartes se présente fort bien, et nous ne sommes pas surpris qu'il ait déjà atteint, en 1924, le 10e mille. Nous le verrions distribuer très volontiers aux enfants de nos catéchismes et de nos écoles primaires. Il les intéresserait, leur ferait du bien et souvent aussi à leurs parents.

V. — M. Fernand Laudet, de l'Institut, a publié chez Mame une **Histoire populaire de Jésus** (1 vol. in-12, broché 6 f. 75). Cette *Histoire* vise un public beaucoup plus vaste et très mêlé. Elle s'adresse « à tous ceux qui peinent et qui cherchent la justice, » et Dieu sait s'il y en a, de nos jours surtout, qui ne connaissent pas l'Evangile ou qui, l'ayant oublié, bornent leur horizon à ce monde présent dans lequel ils sont parfois si malheureux ! A tous ces affligés M. Laudet a voulu montrer que Jésus Fils de Dieu fait homme est la plus pure des figures terrestres, et qu'il a concentré en lui toutes les aspirations et les souffrances de l'humanité. Et nous sommes heureux d'ajouter qu'il a parfaitement atteint son but. Son livre est un beau livre, et l'on ne saurait trop le répandre dans les milieux incroyants, indifférents ou même hostiles [1].

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

La Cité chrétienne, par Henri Brun. — In-8 de XXXVII-495 p., 3 f. 50. — Paris, Bonne Presse.

Ce livre est formé d'extraits des Encycliques pontificales publiées dans la série éditée par la Bonne Presse. Ces extraits reproduisent la traduction française de cette édition avec, presque partout, au rez-de-chaussée des pages le texte latin. Le grand mérite de ce recueil est de nous donner un enseignement *complet :* l'auteur n'a laissé dans l'ombre aucun point de la doctrine catholique sur la « Cité chrétienne. » Ce n'est point là un mérite mince, et nous devons être reconnaissants à M. H. Brun de nous avoir reproduit l'enseignement des souverains pontifes dans son intégralité.

L'ouvrage est divisé en deux livres, précédés d'une introduction magistrale sur *L'ordre chrétien dans les sociétés et la part prise par les papes à sa conservation.* Le livre premier expose les questions générales et politiques, les erreurs contemporaines touchant la société (rationalisme, naturalisme, libéralisme, fausse liberté de conscience et des cultes, liberté d'enseignement, de parole et de presse, séparation de l'Eglise et de l'Etat, Franc-maçonnerie, indifférentisme) ; les doctrines positives de l'Eglise par rapport à l'homme, à la société, à l'Etat (lois auxquelles l'homme est soumis ; liberté, égalité, fraternité ; véritable dignité de l'homme ; le mariage ; instruction et éducation des enfants ; confréries et congrégations ; — source du pouvoir ; les différentes formes de gouvernement ; attitude des catholiques en face des autorités constituées ; — domaine respectif de l'Eglise et de l'Etat : leurs rapports ; l'amour de la patrie ; l'Eglise, la guerre et la paix armée ; le progrès et la civilisation ; la science ; tolérance de l'Eglise en face de l'erreur et des religions dissidentes). Il nous dit enfin ce que doit être l'action catholique, et précise quels moyens doit employer l'action catholique et quelle attitude doivent conserver les catholiques dans la lutte.

Le livre second traite des questions sociales et envisage successivement : la crise sociale et ses faux remèdes (le socialisme) ; la conception chrétienne des principaux éléments constitutifs de la question sociale (le travail ; le salaire ; les grèves ; la propriété ; différenciation des classes sociales ; justice et charité ; devoirs réciproques des patrons et des ouvriers ; devoirs des riches et des patrons) ; les différents moyens de conjurer la crise sociale (rôle de l'Etat dans la question sociale ; associations ouvrières) ; l'action sociale catholique (rôle indispensable de l'Eglise et de la religion dans la solution de la question sociale ; directives générales concernant l'action sociale catholique ; rôle du clergé dans la solution de la question sociale ; nécessité pour les catholiques de s'intéresser à l'action sociale catholique ; dangers et écueils à éviter dans l'action sociale catholique).

Le recueil se clôt par des extraits pontificaux concernant « une institution éminemment recommandable, » le Tiers-Ordre de S. François d'Assise. Une table analytique des matières termine l'ouvrage et constitue un répertoire logique et facile. Observons enfin que la modicité du prix met le recueil de M. Brun à la portée des bourses les plus humbles.

Psychologie de l'enfant. *L'enfant entre 4 et 7 ans,* par W. Rasmussen. Trad. du danois. Préface d'Harald Höffding. In-16 de VII-222 p., figures dans le texte, 10 f. Paris, Alcan. — **Euthymos** *vainqueur olympique,* par Maurice Genevoix. In-16 de 300 p., 7 f. 50. Paris, Flammarion.

I. — M. Rasmussen a diligemment colligé une multitude d'observations, groupées d'après des points de vue déterminés. Il n'y a pas énormément de substance psychologique là-dedans ; mais il y a une matière dont les psychologues de profession feront leur profit. Toutes ces questions ou réponses d'enfants au-dessous de sept ans sont souvent simplement insignifiantes ; on n'en peut rien conclure ni quant à leur sottise ni quant à la précocité de leur intelligence, ni quant à leur sens moral, ni quant à leur religiosité. Pour ce qui est de ce dernier point en particulier, les enfants interrogés sont manifestement des enfants luthériens. Leurs réflexions en tous cas ne correspondent pas du tout aux expériences que nous avons tous l'occasion de faire sur des enfants élevés dans une atmosphère catholique.

Quatre chapitres : *Le développement physique de l'enfant ; La conception du monde par l'enfant ; Les dessins d'enfants et l'interprétation des images par l'enfant ; L'intelligence de l'enfant* (faculté de penser, faculté d'observation, attention et mémoire, imagination, sentiment et volonté, morale).

II. — M. Genevoix s'est révélé, pendant la guerre, écrivain de guerre, et bon écrivain. Il nous donne maintenant des romans. Son *Euthymos* ne sent plus la poudre, mais bien toujours la bataille, la palestre, les luttes olympiques. C'est une évocation, aussi érudite et minutieuse que vigoureuse et vivante, des jeux olympiques. Intéressera les fervents de l'hellénisme et des exercices physiques.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 17 decembris 1924.
Eug. Lindecker. *Provic.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

[1] Une édition de propagande vient de paraître sous la forme d'un vol. gr. in-32 de 260 p., broché 1 f. 95, chez Mame.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de **DESCHIENS** à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.204.

R. C. Gaillac 790

ŒUVRE DE VINS DE MESSE

"Union Fraternelle"
Coopérative ecclésiastique d'Albi
Patronée par Monseigneur l'Archevêque d'Albi
Fournisseurs : DUBOUSQUET et Cie
PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS
Domaine de VITRAC, par Gaillac (Tarn)

Délégué de la Coopérative pour Renseignements et Commandes
Abbé RAYNAL
Curé de FLORENTIN par MARSAC (Tarn)
Vins en Cercles - Vins secs en bouteilles
Garantis pur jus de raisins frais
GRANDS MOUSSEUX

EXPÉDITIONS DIRECTES DE LA PROPRIÉTÉ
Prix-Courants sur Demande

HUILE Olive pure 76 f.; de table 65 f.; ble 58 f. les 10 l. Savon ble 72 % 10 k. brut 35 f. franco. Cafés verts et cuits. Œuvre Ste-Thérèse, Marseille. Chèq. post. 59-92.

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique
DEMANDER LE CATALOGUE
Jérôme Thibouville-Lamy & Cie
68 à 72, Rue Réaumur, Paris.
La plus importante Manufacture
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
du Monde. — Fondée en 1790.
Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES DU CLERGÉ.

OBÉSITÉ - RHUMATISMES

L'obésité ainsi que les rhumatismes sont causés par un mauvais fonctionnement de l'appareil digestif. Un **Grain de Vals** tous les 2 ou 3 jours avant le repas du soir est la meilleure cure laxative dépurative.

R. C. Seine 1 079

Rhumes . Toux
GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM
BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration
Employé dans les Hôpitaux
Recommandé
par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté
par plus de 30.000 Médecins Étrangers
MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir
Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 23 fr.
franco contre mandat
Toutes Pharmacies
BROCHURE SUR DEMANDE
Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome . PARIS

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE

Siège Social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

CHEMISES, GILETS,
CALEÇONS "**TETRA**"
Tissus spongieux
remplaçant avantageusement
la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101 853

GRANDE NOUVEAUTÉ : La Vitre chimiq. perfectionnée, inusable, tirage illimité garanti. Prix réduits A la P. H., chez Curé de Teloché (Sarthe).

CIERGES & BOUGIES D'EGLISES R. C. Romans 1.187
BOUGIES, CIERGES et SOUCHES en STEARINE PURE jusqu'au calibre 16.
Franco à partir de 50 fr. Régie en plus.
Renseignements, prix courant général sur demande
MOUTINOT & Cie. — Mon fondée en 1880. — St-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

ASTHME
Remède Souverain **ESPIC**
Cigarettes ou Poudre
R. C. Seine 32.677. Signat. J. ESPIC sur chaque cigarette

Pour VIN DE MESSE

s'adresser en toute confiance à :
M. le chanoine **JOUBERT**, propriétaire-récoltant
à LA ROCHE-CHÉNEDÉ Charcé, par Brissac (M.-et-L.). Timbre pour réponse

La Maison **MAZO** vous offre de très belles vues de projection *à 25 centimes la vue.*
Liste *franco* sur demande à tous les abonnés de l'*Ami.*
MAZO, 33, BOULEVARD SAINT-MARTIN, PARIS - IIIe Arrt

portée du peuple, comme tout ce qui nous vient de l'auteur) ; — plus technique. *Histoire du Mouvement social en France (1852-1924)*, par G. Weill, prof. à l'Université de Caen, 25 f., Alcan (3e édition, qui poursuit le travail jusqu'en 1924).

Q. — Pourriez-vous m'indiquer une brochure, mais très petite et à bas prix, presque un tract rapide, qui serait comme le memento des devoirs de la Fille de Marie qu'on pourrait distribuer à nos enfants, lorsqu'on les consacre à la Sainte Vierge ?

R. — Vous pourriez essayer des *Billets mensuels* que distribue l'Apostolat de la Prière aux associés : demander spécimens et catalogue des brochures à bon compte éditees par l'Apostolat, Toulouse, rue Montplaisir, 9 (Tournai, Bureaux du *Messager du Cœur de Jésus*, rue des Choraux, 19).

Q. — Veuillez m'indiquer une Vie de S. Augustin, d'édition moderne.

R. — *S. Augustin*, par Hatzfeld, 4 f., Paris, Gabalda.

Q. — Le journal annonce que l'allemand Eucken vient enseigner au Japon, aux frais du contribuable japonais. Pourriez-vous nous dire quelles sont ses idées philosophiques et religieuses ?

R. — Eucken a été présenté ici, en 1911, p. 521, et 1912, p. 699.

Le Prêtre à l'école de S. François de Sales. — Un vol. in-18 de 336 p., 4 f 50. — En vente au Monastère de la Visitation d'Annecy (Haute-Savoie).

Voici un opuscule dont l'idée est piquante. L'auteur a pris le *Directoire spirituel* rédigé par le saint Evêque de Genève pour enseigner à ses Religieuses de la Visitation la manière de bien accomplir et sanctifier toutes les actions de sa journée ; il a songé à appliquer à la vie quotidienne du prêtre ces conseils excellents : l'adaptation n'a demandé que quelques changements insignifiants ; enfin il a donné de chaque article de ce Directoire un commentaire dont le texte même est emprunté à d'autres œuvres du Saint. La part du rédacteur est ainsi absolument nulle dans la doctrine ; elle est insignifiante dans le style ; mais elle est considérable dans l'arrangement.

Avec le cardinal Mercier, qui a écrit la préface, nous croyons que ce livre excellent sera goûté par tous nos confrères qui vivent de l'esprit de S. François de Sales, et qu'il leur fera grand bien.

Récits. Ire Série : *Les ouvriers de la moisson*, par le P. Bessières. — In-8 jésus de 220 p. illustré de grands hors-texte, couverture de luxe, 5 f. 50, cartonné 7 f. 80. — Editions Casterman, Tournai, Lille, Paris.

Réédition, sous format de livre d'étrennes, de quelques récits du P. Bessières : *L'Heure du sang ; Introïbo ; Au front ; Comment je suis devenu prêtre ; Toi, veux-tu ?* Toutes ces pages sont connues de nos lecteurs. Il n'y en a pas beaucoup de plus belles, de plus « divinement » belles, de plus surnaturelles, de plus entraînantes à faire lire aux enfants de nos Petits Séminaires, et, de façon générale, à tous nos enfants, sinon toujours pour développer en eux un germe de vocation que peut-être ils n'ont pas reçu, du moins pour leur inspirer l'amour du prêtre, le sentiment profond et brûlant de la grandeur du sacerdoce. — En tête, une très éloquente préface (20 pages) de Georges Goyau.

La Vie du Chrétien. Dimanches et Fêtes. — AVENT ; TEMPS DE NOEL. — Un vol. in-18 de 284 p., 4 f. — Lyon, Œuvre de Propagande du Sacré-Cœur, 10, Montée du Télégraphe.

Cet opuscule traduit et commente : 1o l'*Ordinaire* de la messe (placé à la fin du volume) ; 2o le propre des messes des *dimanches* depuis le 1er Dim. de l'Avent jusqu'au 6e Dim. après l'Epiphanie ; 3e le propre des fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie et de la Présentation, toutes les autres fêtes de cette période étant omises.

Pour chaque Messe commentée, une brève note dégage la pensée dominante de l'ensemble ; quelques considérations pieuses suivent chaque prière ; à la fin un schéma de méditation est donné qui indique brièvement chaque point et renvoie pour le développement au commentaire précédent.

L'auteur fait abstraction complète de l'histoire et des difficultés exégétiques : il s'en tient au sens du latin liturgique, et part de là pour se livrer aux sentiments d'admiration, aux affections, à quelques considérations même que lui suggère sa piété. Le cycle de l'année liturgique sera parcouru de la sorte en 5 volumes. Le volume de la Septuagésime et du Carême paraît en ce moment.

Peu utile à des prêtres, cet ouvrage convient aux fidèles, aux femmes surtout et aux enfants.

Tractatus de Jubilæo, par le P. A. Vermeersch. — Une broch. gr. in-8 de 76 p., franco 3 lires. — A l'Université Grégorienne, 120, via del Seminario, Rome 19.

Deux parties dans cette brochure. La seconde contient les documents officiels relatifs au Jubilé publiés dans les *Acta*. La première étudie en six articles les diverses questions qui se posent à l'occasion du Jubilé : histoire, conditions générales pour gagner l'indulgence, pouvoirs des confesseurs, privilèges pour certaines catégories de fidèles, gain répété du Jubilé, suspension des indulgences et des pouvoirs.

Oh ! ce match ! par Francis Finn. — **Lucky Boy,** par le même. — Vol. in-12 de 210 et 230 p., à 4 f. l'un. — Paris, Lethielleux.

Deux récits traduits de l'anglais, œuvre d'un Jésuite de qui nous signalions déjà l'autre jour (*couv.*, p. 210) cette délicieuse création de *Tom Playfair*. Cela sent l'Amérique, la bonne Amérique, l'Amérique du match, du foot-ball, des aventures et des expéditions hardies, l'Amérique aussi qui étudie et qui fait de la culture du corps un instrument efficace de la culture de l'âme. Très saine lecture pour nos adolescents.

Les surprenantes aventures du petit Gédéon, par Francis de Jongh. — Album in-4o illustré en couleurs, 15 f. — Paris, Payot.

Très beau livre pour étrennes. *Conte pour les petits*, lit-on en sous-titre, ou encore : « Comment un petit garçon, ayant désobéi à sa maman, fut puni et corrigé de sa désobéissance. » C'est un amour d'enfant, ce petit. Il aime tendrement papa et maman ; il aime aussi le Bon Dieu, et aussi grand-papa et grand'maman, qui sont au ciel avec le Bon Dieu. Mais à tous ces amours il joint celui des bêtes : c'est probablement son trait le plus caractéristique. Et s'il n'aime pas tout le monde, c'est précisément parce qu'il voit des gens qui n'aiment pas les bêtes. Ainsi il a pris en horreur Gertrude la cuisinière, depuis qu'il lui a vu assommer un lapin et couper le cou à un canard. Ainsi encore de M. Follmèche, ami de son papa, et grand savant, mais qui a la manie de martyriser insectes et papillons en les piquant sur des bouchons. Et ainsi de suite... C'est très amusant, et d'une typographie de luxe, toutes pages encadrées de rouge, et grandes illustrations hors texte en couleurs.

LIVRES TOUS, quels qu'ils soient, expédiés rapidement aux Lecteurs de l'*Ami du Clergé* par
LIBRAIRIE UNIVERSELLE
— 18, rue Mabillon, 18, PARIS-6 —
Payement après réception de notre envoi
Demander Catalogue mensuel des nouveautés.

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. **Abbé TRONCHET, curé de Margon, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)**

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Baynuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 146

STELLINE **HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES, brûlant** très bien avec mèche Guillon 0. R. C. Aix 68 **CH. DRAGON-NOIREL** ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE **à Aix-en-Provence.**

VITRAUX D'ART RELIGIEUX Ch. LORIN, Peintre-Verrier
ATELIERS : 46 rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre. Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

ASTHMATIQUE **GUÉRI en 1 MOIS**
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr.: **B. DALICHOUX**, 27, rue V. Hugo, **BOIS-COLOMBES** (Seine).

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*
« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé Mame, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

Guérison des Maladies de l'Estomac

LE GASTRO

Les fonctions de l'estomac, ses sécrétions, sa contractilité, dépendent essentiellement de son innervation et pour être effectivement curative, la médication doit s'adresser surtout à sa sensibilité.

Basé sur ce principe, le **Gastro** exerce une action sédative sur les extrémités nerveuses de la muqueuse stomacale : il supprime les excitations anormales, calme les douleurs et modère les sécrétions qu'il régularise ; il neutralise l'excès d'acide, rend à l'organe sa tonicité et rétablit son évacuation normale.

C'est pourquoi le **Gastro** réussit dans les cas où toutes les médications habituelles ont échoué.

ATTESTATIONS :

« M...

« Tous les matins j'avais des brûlures au creux de l'estomac qui me faisaient beaucoup souffrir. Un ami m'a remis quelques petits paquets de votre poudre **GASTRO** ; l'effet en a été surprenant ; cela m'a calmé tout de suite, aussi je vous prie de m'en envoyer une boîte au plus tôt. » Paul Col...., Voyageur de la Maison C. R. (Dijon).

« M...

« ... Après les repas j'étais lourd, le ventre ballonné, cela me fatiguait beaucoup, et provoquait parfois des étouffements, j'ai pris de votre **GASTRO** et tout cela a disparu, aussi je fais de la propagande autour de moi et vous adresse des clients... » E. MOL..., Epicier à R., (Bouches-du-Rhône).

LABORATOIRE DU SUD-EST - NICE - R. C. Nice 11.378
Une boîte : 12 fr. 50 ; par poste : 13 fr. 25 ; contre remboursement : 13 fr. 75. Les 6 boîtes (cure cte) : 72 fr. net.
Il est consenti une remise de 20 0/0 à MM. les Membres du Clergé

Vous pouvez préparer avec les

Œufs granulés Layton

les mêmes omelettes, œufs brouillés, sauces, crêmes, gâteaux, puddings, entremets, qu'avec les œufs en coquille.

Les œufs granulés

" LAYTON "

Garantis absolument purs

sont en vente dans toutes les Maisons d'Alimentation

VENTE EN GROS : Etablissements JOHN LAYTON, 15, rue du Louvre, PARIS.

Registre du Commerce Paris N° 64-364.

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

VINS DE MESSE
SOCIÉTÉ ANONYME VITICOLE
SEULE MAISON du diocèse dont les Vins de Messe soient garantis liturgiquement purs par l'Evêché de Perpignan.
S'adresser : Abbé P.-C. Aujaleu, Espira-de-l'Agly (Pyr-Oles)

HARMONIUMS Modèles d'Eglises, clavier transpositeur. Modèles portatifs pour écoles et missions.
ALEXANDRE ROUSSEAU
PIANOS GILBERT à cordes croisées
GILBERT. Mon fée en 1840. Médaille d'or Exposit Univlle 1900. — R. C. Seine 47.805 — 115-113, RUE DE VAUGIRARD, PARIS — Succle : 1, RUE MADAME (St-SULPICE)